

## RD-CONGO

LES DÉPÊCHES  
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2595 - MERCREDI 27 AVRIL 2016

## RACHAT DE TIGO PAR ORANGE

# Le gouvernement confirme la régularité de l'opération

Le gouvernement de la République et l'Autorité de régulation des postes et télécommunications ont mis fin à toutes les zones d'ombre autour du rachat par Orange de la société Tigo. Il s'agit de l'une des plus grandes opé-

tions dans le secteur des télécommunications en RDC. À travers ce rachat, Orange franchit la barre des dix millions d'abonnés. Mais les enjeux vont bien plus loin.

En effet, Thomas Luhaka, le vice-Pre-

mier ministre et ministre des PTNTIC, a révélé que le gouvernement est plus favorable à un nombre réduit d'opérateurs plus performants sur le terrain. Leur nombre peut ainsi passer de six à trois mais rien ne se fera sans aucune

forme de contrainte. Cet acte d'acquisition n'est pas une fin en soi, a mis en garde l'ARPTC qui s'est dite décidée à veiller au respect des intérêts de tous les opérateurs.

Page 12



## MUSIQUE

## Hommage international à Papa Wemba



On peut aisément se rendre compte de la notoriété du « Maître d'école » depuis les heures qui ont suivi son départ pour l'au-delà. Ça n'arrête pas depuis. Non seulement la mort tragique de Papa Wemba a fait la une des journaux mais encore les hommages multiformes se multiplient. À l'heure où des émissions spéciales sont dédiées à la mémoire de l'illustre disparu de par le monde, France 24 a fait fort avec la sienne.

Ceux qui ont eu l'avantage de tomber sur la chaîne française le 25 avril à 12h15 ont apprécié les interventions des quatre hôtes d'Amobé Mvégué. En près de quinze minutes, le passage en revue en images de la carrière du Roi de la rumba congolaise, comme plusieurs l'appellent depuis, a éclairé les esprits sur cette légende de la musique africaine.

Page 14

## SANTÉ

## Distribution gratuite de plus de 18 millions de moustiquaires imprégnées

Dans le cadre de la lutte contre le paludisme, le ministère de la Santé publique à travers le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) va distribuer gratuitement aux ménages au cours de cette année, plus de dix-huit millions de moustiquaires imprégnées. Cela dans le cadre de la journée célébrée le 25 avril et placée sur le thème « En finir pour de bon avec le paludisme ». Les femmes enceintes et les enfants de moins de 5 ans en sont les principaux bénéficiaires.

À noter que le paludisme ou la malaria figure parmi les principales causes de décès en RDC. Selon les données du PLNP, en 2015, onze millions trois cent mille cas ont été notifiés en RDC avec trente-neuf mille cinquante-quatre décès. Pour la prise en charge médicale, le PNLP recommande un diagnostic clinique avec confirmation biologique de la maladie.

Page 13

## UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

## Le Congolais Madimba Kadima-Nzuji sacré docteur en sciences juridiques

La thèse défendue, le 22 avril, à Louvain-la-Neuve en Belgique était intitulée « Accords commerciaux régionaux et système multilatéral de l'OMC : antinomie ou discrimination positive ? Cas de l'UEMOA ». Les interrogations posées dans la thèse, affirme son auteur, ont pour objectif de montrer qu'une meilleure inclusion des pays en développement dans le commerce international passe par des changements aussi bien dans l'architecture des accords commerciaux régionaux de ces pays que dans les règles multilatérales relatives au régionalisme.

Pour une insertion réussie des pays en développement et de leurs intégrations régionales économiques, dit-il, une nécessaire refonte de l'article XXIV du Gatt (General Agreement on Tariffs and Trade ou Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et du Traitement spécial et différencié s'avère nécessaire.

Page 13

## ÉDITORIAL

## Action

Le président de la République ayant établi la feuille de route du futur gouvernement et le Premier ministre s'étant engagé, dès lundi, à l'appliquer sans défaillance, il reste maintenant à passer à l'action. Et ce ne sera assurément pas très facile étant donné le contexte dans lequel celle-ci va s'inscrire.

D'une part, en effet, l'Exécutif doit maintenant remettre au travail une population certes dynamique, mais qui a passé six longs mois sans très bien savoir, comme on dit en langue populaire, « de quoi demain serait fait » et qui s'est donc réfugié dans un attentisme dangereux. D'autre part, les agressions perpétrées dans les quartiers sud de Brazzaville, puis dans une partie du Pool au lendemain de l'élection présidentielle ont réveillé de très mauvais souvenirs, faisant craindre à de nombreux citoyens la réapparition sur la scène des démons que l'on pensait à jamais enfouis dans la boîte de Pandore.

La combinaison de ces deux facteurs n'interdit en rien, bien sûr, la relance des activités sur toute l'étendue du territoire national, mais elle exige des autorités publiques un engagement immédiat et puissant si l'on veut que le Congo reprenne sans tarder sa marche en avant. D'où l'idée – de simple bon sens il est vrai – selon laquelle le Premier ministre et son gouvernement vont devoir faire preuve, dans les mois à venir, d'une volonté, d'un dynamisme, d'une ardeur au travail, d'un jeu collectif exceptionnel à tous égards.

Même si l'idée peut sembler farfelue à certains pourquoi, dans ce contexte délicat, ne pas organiser, avant de se lancer dans l'action, un séminaire semblable à ceux que nombre de régimes démocratiques pratiquent de par le monde pour mieux définir les objectifs à atteindre et fixer les procédures à suivre ? L'enjeu des cinq années à venir est tel qu'une concertation préalable permettrait de faire coup double : premièrement serrer les rangs de l'équipe ministérielle, deuxièmement prouver à l'opinion publique que tout est désormais possible grâce à la cohésion de cette même équipe.

Ajoutons à ce qui précède que si le gouvernement se met en bon ordre de marche les attaques récurrentes dont notre pays est l'objet sur la scène médiatique internationale cesseront très rapidement. Et ce n'est pas rien, convenons-en.

*Les Dépêches de Brazzaville*

## CONGO/RCA

## Faustin Archange Touadera témoigne sa reconnaissance à Denis Sassou N'Guesso

**Absent le 16 avril dernier, lors de la prestation de serment de son homologue congolais, Denis Sassou N'Guesso, le nouveau président Centrafricain, Faustin Archange Touadera a effectué le 26 avril une visite de quelques heures pour la deuxième fois à Brazzaville, où il s'est entretenu avec le président Denis Sassou N'Guesso, fraîchement réélu, et médiateur international dans la crise centrafricaine.**

Devant la presse nationale et internationale, le chef de l'Etat Centrafricain, Faustin Archange Touadera a indiqué qu'il est venu pour, non seulement féliciter le président Denis Sassou N'Guesso pour sa « brillante réélection », mais aussi pour exprimer dans les faits la reconnaissance de son peuple à l'égard du chef de l'Etat congolais pour tous les efforts consentis dans la recherche des solutions au conflit qui déchirait Bangui, et pour son implication dans le processus de transition en République centrafricaine, qui a abouti à la tenue réussie des élections présidentielle et législative. « Pour des raisons d'agenda préalablement établi, nous n'avons pas pu effectuer le déplacement comme les autres pour venir assurer notre amitié au président Denis Sassou N'Guesso, dont le mandat a été renouvelé par le peuple congolais. C'est un fait important pour le Congo, mais aussi pour l'Afrique centrale, et pourquoi pas pour toute l'Afrique », a déclaré le président centrafricain.

« Le président Denis Sassou N'Guesso a beaucoup œuvré pour la paix en RCA. S'il y a eu des élections apaisées dans mon pays, c'est grâce aux efforts déployés par lui pour ramener la paix en tant que médiateur



Faustin Archange Touadera et Denis Sassou N'Guesso

international dans cette crise. Et, il est de notre devoir de venir témoigner notre reconnaissance », a-t-il ajouté.

Répondant à la question sur le processus de désarmement en cours en RCA, le président Archange Touadera se doit de compter sur les Centrafricains, aussi, fondamentalement sur la diplomatie et la coopération internationales.

« Grâce à la médiation du président Denis Sassou N'Guesso, les partenaires de la communauté internationale sont venus au chevet de notre pays. Comme nous avons organisé les élections dans la transparence, et que le peuple centrafricain a montré sa volonté de tourner le dos au conflit, beaucoup de nos partenaires que nous rencontrons vont dans ce sens pour soutenir la paix, et nous appuyer dans le cadre du processus de désarmement que nous prévoyons dans les prochains jours », a expliqué le président, Archange Touadera. « Depuis notre prise de fonctions, nous privilégions la paix et le dialogue avec les groupes armés. Nous avons entamé un

processus de concertation avec l'ensemble de ces groupes pour voir comment allons-nous entamer ce processus. L'ensemble de ces groupes armés ont déjà signé des accords dans le cadre du DDR avec le gouvernement de transition. Nous allons multiplier les rencontres parce que le peuple centrafricain est fatigué de ce conflit récurrent. Lors des différents suffrages, il s'est exprimé pour dire qu'il veut la paix, et c'est dans ce sens que nous comptons travailler », a-t-il conclu. Investi il y a près d'un mois, le nouveau président de la RCA a du pain sur la planche, car des défis énormes sont à relever. La réconciliation nationale des filles et fils de la Centrafrique, la reconstruction du pays et la relance de l'économie figurent parmi les défis qui attendent cet ancien Premier ministre centrafricain. Rappelons qu'à la cérémonie d'investiture du président Denis Sassou N'Guesso, le 16 avril dernier, le chef de l'Etat centrafricain a été représenté par son Premier ministre, Simplicie-Mathieu Sarandji.

*Yvette Reine Nzaba*

## LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)  
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

## DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse  
Secrétariat : Raïssa Angombo

## RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama  
Assistante : Leslie Kanga  
Photothèque : Sandra Ignamout

## Secrétariat des rédactions :

Clotilde Ibara, Jean Kodila

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,  
Norbert Biembédi, François Ansi

## RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,  
Thierry Nougou

Service Société : Parfait Wilfried Douniama  
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko

Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutou-

mba (chef de service) ; Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia  
Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya

Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Durlly Emilia Gankama

## RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono  
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara

Commercial : Mélaïne Eta  
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

## RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault  
Chef d'Agence: Nana Londole  
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali

Coordonateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande, Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200  
Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

## MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)  
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou

## INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle  
Adjoint à la direction : Christian Balende  
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma  
Administration : Béatrice Ysnel

## ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault  
Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

## PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,

Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

## DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-

gnet, Brice Tsébé, Irin Mauouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé Ngon

## INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala  
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

## IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué  
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou  
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse  
Assistante : Marlaine Angombo  
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo  
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi  
Chef de production : François Diatoulou Mayola  
Gestion des stocks : Elvy Bombete

## LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali  
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo  
Tél. : (+242) 06 930 82 17

## GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault  
Hélène Ntsiba (chef de service), Astrid Balimba

## ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale  
www.lesdepêchesdebrazzaville.com  
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09  
Président : Jean-Paul Pigasse  
Directrice générale : Bénédicte de Capèle  
Secrétaire général : Ange Pongault

## GESTION FORESTIÈRE

# Les gouvernements chinois et congolais entrent en coopération mieux structurée

**La promotion et la préservation des ressources naturelles, la faune et la flore, constituent l'un des domaines-clés de la coopération entre le Congo et la Chine. A l'issue d'un entretien mardi à Brazzaville entre le ministre congolais de l'Economie forestière, Henry Djombo et l'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang, le principe de partage d'expérience a été retenu.**

« Il est temps de mettre en place entre nos deux pays une coopération structurée dans la mise en valeur des ressources forestières. Il faut donc insister et encourager les exploitants, les entreprises à se lancer dans des

activités de reboisement pour rassurer vraiment le développement durable », a déclaré mardi le chef de la diplomatie chinoise au Congo, Xia Huang, au sortir d'un tête-à-tête avec le ministre Henry Djombo, ajoutant que cet engagement entre dans le cadre des relations d'amitié entre les deux peuples.

L'hôte d'Henry Djombo mise sur l'expérience de son pays en matière de la promotion et de la préservation de la biodiversité pour propulser le Congo au rang des grands pays protecteurs de l'environnement au monde. « La Chine réalise chaque année un plan de reboisement de 6 millions d'hectares. C'est une expérience que nous sommes

disposés à partager avec nos amis congolais », a-t-il dit. Le partenaire chinois a également salué les efforts accomplis par le Projet national d'afforestation et de reboisement (Pronar) ayant fourni les premiers résultats « très » encourageants. Les parties congolaise et chinoise s'inscrivent par ailleurs dans la ligne droite des conclusions du dernier sommet du forum de la coopération sino-africaine, où les décideurs africains et chinois ont insisté sur le développement d'une coopération plus structurée dans le domaine de développement durable et inclusif. « Cet entretien nous a permis de faire un échange très amical et très complet avec le mi-

nistre sur toutes les possibilités de coopération entre nos deux pays », dès lors que « la préservation de la faune et de la flore est un domaine très important de notre coopération », a confié Xia Huang. La République du Congo est située au cœur du Bassin du Congo, deuxième réserve naturelle au monde après l'Amazonie. L'avenir de notre humanité repose en partie sur cette réserve naturelle. En janvier dernier, le gouvernement chinois a octroyé 70 mille dollars pour le budget de gestion du Parc d'Odzalla. Une subvention destinée au Parc d'Odzalla, indiquait l'ambassadeur de Chine, témoigne de la ferme volonté du gouvernement de son pays

à contribuer à la lutte contre le braconnage et les trafics illicites des produits prohibés.

La lutte contre la dégradation des ressources naturelles, les trafics illicites de produits prohibés, mérite une meilleure connaissance du terrain et de l'environnement humain concernés. « Le ministre est un grand maître de création littéraire », reconnaît le Chinois. Lors de l'occasion mardi, « il m'a offert quelques livres que je vais lire avec une grande attention. Ce qui devrait m'aider à enrichir ma connaissance sur le Congo, c'est l'Afrique centrale et le reste du continent », a indiqué Xia Huang.

**Fiacre Kombo**

## STATISTIQUES NATIONALES

## Bientôt les données à la portée de tous

Afin de rendre visibles ses activités en mettant à la disposition de tous les acteurs intéressés par les statistiques nationales (annuel statistique et enquête démographique du Congo...), le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT) est en voie de valider une stratégie et un plan de communication.



La photo de famille des participants à l'atelier.

C'est l'objectif de l'atelier organisé par le PSTAT, le 26 avril à Brazzaville, auquel participent les chargés de communication du portefeuille de la Banque mondiale (BM) à savoir les Projets d'appui à la diversification de l'économie, African backbone, Lisungi, PFDE ainsi que l'assistant en communication de cette institution financière.

« Dans notre pays, les produits statistiques ne sont pas portés à la connaissance du public, faute d'une stratégie de communication. Les activités qui se dérouleront dans ce cadre stratégique méritent d'être connues. D'où, l'importance de disposer d'un plan », a indiqué le coordonnateur du PSTAT, Dominique Kimpouni.

Dès que cette stratégie sera validée, elle permettra également au PSTAT d'assurer son rôle d'informateur et de mobilisateur des acteurs en matière de production et de diffusion des données statistiques en République du Congo, souligne un document de presse.

En outre, cette stratégie qui se veut globale, aura pour finalité d'établir un mécanisme de dialogue permanent des acteurs concernés par la mise en œuvre de la réforme visant l'amélioration du système statistique national ; de favoriser son appropriation et de donner une meilleure visibilité aux réalisations. Signalons que le plan de travail et le budget annuel de 2016 de ce projet prévoient d'organiser des ateliers de préparation de l'équipe du recensement général de la population et l'Habitat prévu en 2017. Ce projet envisage même d'accompagner ses bénéficiaires dans la réalisation des enquêtes de santé (EDS+SIDA+Paludisme) et d'observation des prix des produits de consommation. Cofinancé par le gouvernement congolais (85,5%) et la Banque mondiale (14,5%) soit 16 milliards 650 millions de FCFA, le PSTAT est mis en œuvre (2015-2019), par le ministère du Plan et de l'Intégration en collaboration avec l'Institut national de la Statistique avec l'appui technique de la BM. Son objectif principal : renforcer les capacités du système statistique national via la production des données performantes et fiables.

**Lopelle Mboussa Gassia**

## RECHERCHE SCIENTIFIQUE

## Le professeur Francine Ntouni plaide en faveur de l'implication des jeunes filles

La présidente de la Fondation congolaise pour la recherche médicale (FCRM), Francine Ntouni, a animé le 25 avril, à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre le paludisme, une causerie-débat sur la place de la femme dans le monde scientifique

La participation de la femme dans la recherche scientifique ; les obstacles que rencontrent les filles dans le domaine scientifique, tels sont, entre autres sujets abordés au cours de cette rencontre organisée en faveur des jeunes étudiants en formation en sciences. En effet, cette occasion a permis à la présidente de la FCRM de passer en revue les obstacles qui freinent l'évolution des jeunes filles dans le domaine des sciences et d'encourager la fille à la recherche scientifique. « Il fallait les mettre face à leur responsabilité en sachant que la mission consistant à la recherche sur le paludisme leur incombe. Donc, il était important pour nous de mettre le doigt sur les obstacles qui font que la jeune fille n'aille pas au bout de son engagement, de son intérêt pour les sciences et en particulier les sciences biomédicales », a expliqué Francine Ntouni. Selon elle, tout individu doit apporter sa contribution à la solution des problèmes du pays et les femmes qui représentent une proportion importante de la population ne pourraient pas être exclues de cette démarche. Cet échange interactif a été également une opportunité pour l'oratrice de rappeler aux participantes leur devoir et leur capacité parce que la femme ou la jeune fille est, a-t-elle insisté, capable de conduire des projets de recherche. Elle est aussi compétente à aider le pays à trouver des solutions à certaines maladies.

S'agissant des facteurs que connaissent les femmes dans le domaine scientifique, elle a par exemple identifié le domaine familial comme un obstacle majeur dans l'ambition de la jeune fille. « J'aimerais que l'on fasse de l'ambition une valeur féminine. Actuellement l'ambition est plutôt une valeur masculine, moi je dis non et ces jeunes filles avec qui nous avons échangé au-

jourd'hui disent aussi non. Ce n'est pas parce qu'une fille va s'engager dans les sciences qu'elle n'aura pas de mari, qu'elle ne sera pas une femme épanouie, bien sûr que non », a-t-elle martelé, épinglant aussi le manque d'infor-



Une vue de la salle

mations comme un autre frein.

Le professeur Francine Ntouni a, enfin, conclu en disant que chaque jeune femme scientifique congolaise doit être capable d'apporter sa contribution parce que le pays n'a pas encore la masse critique de chercheurs et de scientifiques. « Les problèmes sont énormes, nous avons besoin de beaucoup de jeunes qui s'engagent dans la carrière scientifique pour pouvoir apporter un début de solutions. Les solutions ne viendront pas toujours de l'extérieur, nous sommes capables d'apporter ces solutions, mais il faut qu'il y ait des gens qui y travaillent et réfléchissent », a-t-elle conclu.

Étudiante en licence 3 de Biologie et physiologie animale à la faculté de Sciences et techniques de l'Université Marien-Ngouabi, Veinarde Migrèche Mouanda Ngouadi, en est sortie très ravie. « C'est une volonté et un rêve. Je me suis lancée dans les sciences parce que je les aime. La femme peut être épanouie comme un homme, elle peut être aussi compétente dans les techniques médicales qu'un homme. Notre pays a besoin de gens dans la recherche biomédicale, nous ne pouvons pas laisser la place seulement aux hommes. Nos études doivent aboutir à quelque chose un jour, nous voulons faire avancer la recherche scientifique dans notre pays », a-t-elle indiqué.

**Parfait Wilfried Douniama**

**AVIS DE VACANCE D'EMPLOI**

TITRE DE POSTE : CONTROLEUR FINANCIER DE L'OAPI  
 CATEGORIE : HC 1  
 LIEU D'AFFECTATION : YAOUNDE (Cameroun)  
 DATE DE CLOTURE DE  
 DEPOT DES CANDIDATURES : 31 mai 2016

**ATTRIBUTIONS GENERALES**

Outre le contrôle classique de l'activité financière, le Contrôleur Financier est chargé de l'audit interne de l'Organisation. Il assure la vérification permanente du respect des procédures et méthodes mises en place par la Direction Générale pour le fonctionnement de l'ensemble des services de l'Organisation.

**QUALIFICATIONS REQUISES :**

a) Diplôme universitaire de 3<sup>e</sup> cycle dans l'un des domaines suivants : audit, contrôle de gestion, comptabilités, finances.  
 b) Une expérience professionnelle d'au moins 5 ans à des fonctions de contrôle, de comptabilités ou de finances.

**CONDITIONS D'EMPLOIS :**

Le traitement de base est celui de la catégorie HC 1 conformément aux textes en vigueur.

**L'intéressé(e) bénéficie en outre :**

- d'une indemnité de fonction ;
- d'une indemnité d'expatriation ;
- et divers avantages prévus par les textes en vigueur.

**NATIONALITE**

Les candidats ou candidates doivent être ressortissants de l'un des Etats membres de l'OAPI.

**LIMITE D'AGE**

Etre âgé (e) de moins de 55 ans à la date de prise de fonction.

**DUREE DE L'ENGAGEMENT**

Mandat de cinq (5) ans renouvelable une fois.

**DATE D'ENTREE EN FONCTION :** Août 2017

**CANDIDATURE**

Le dossier de candidature comprend :

- une demande de recrutement au poste à pourvoir adressée au Président du Conseil d'Administration par l'intermédiaire du Ministre en charge de l'industrie ;
- un curriculum vitae détaillé, certifié par l'administration d'origine, le cas échéant ;
- un extrait d'acte de naissance ou une copie certifiée conforme de l'acte de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- une copie certifiée conforme des titres, diplômes et attestations de qualification ;
- un certificat médical attestant que le candidat est apte à occuper l'emploi décrit ;
- un mémorandum contenant le programme du candidat, notamment le mode de gestion et les différentes innovations.

Les originaux des documents exigibles seront présentés au moment des interviews.

Le dossier complet sera adressé, sous pli fermé, par l'intermédiaire du Ministre en charge de l'industrie du pays d'origine du candidat, au Président du Conseil d'Administration au plus tard le 31 mai 2016 à 15 Heures à l'adresse suivante :  
 Madame la Présidente du Conseil d'Administration de l'OAPI  
 Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme de Mauritanie

BP 182 Nouakchott - Mauritanie - Tél : (225) 45 25 81 82

NB : Seuls les candidats retenus seront informés de la suite du processus de recrutement.

**Le Directeur Général de l'OAPI**

**Paulin EDOU EDOU**

**AVIS DE VACANCE D'EMPLOI**

TITRE DE POSTE : DIRECTEUR GENERAL ADJOINT DE L'OAPI  
 CATEGORIE : HC2  
 LIEU D'AFFECTATION : YAOUNDE (Cameroun)  
 DATE DE CLOTURE DE  
 DEPOT DES CANDIDATURES : 31 mai 2016

**ATTRIBUTIONS GENERALES**

Le Directeur Général Adjoint assiste le Directeur Général dans tous les domaines de fonctionnement de l'Organisation.

**QUALIFICATIONS REQUISES :**

a) Diplôme universitaire de 3<sup>e</sup> cycle (DEA ou équivalent - Diplôme d'Ingénieur de conception).  
 b) Vaste expérience professionnelle et d'administration d'au moins 10 ans à des fonctions de conception et de direction.  
 c) Une expérience en propriété intellectuelle est nécessaire.

**CONDITIONS D'EMPLOIS :**

Le traitement de base est celui de la catégorie HC2 conformément aux textes en vigueur.

**L'intéressé(e) bénéficie en outre :**

- d'une indemnité de fonction ;
- d'une indemnité d'expatriation ;
- et divers avantages prévus par les textes en vigueur.

**NATIONALITE**

Les candidats ou candidates doivent être ressortissants de l'un des Etats membres de l'OAPI.

**LIMITE D'AGE**

Etre âgé (e) de moins de 55 ans à la date de prise de fonction.

**DUREE DE L'ENGAGEMENT**

Mandat de cinq (5) ans renouvelable une fois.

**DATE D'ENTREE EN FONCTION :** Août 2017

**CANDIDATURE**

Le dossier de candidature comprend :

- une demande de recrutement au poste à pourvoir adressée au Président du Conseil d'Administration par l'intermédiaire du Ministre en charge de l'industrie ;
- un curriculum vitae détaillé, certifié par l'administration d'origine, le cas échéant ;
- un extrait d'acte de naissance ou une copie certifiée conforme de l'acte de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu ;
- un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
- une copie certifiée conforme des titres, diplômes et attestations de qualification ;
- un certificat médical attestant que le candidat est apte à occuper l'emploi décrit ;
- un mémorandum contenant le programme du candidat, notamment le mode de gestion et les différentes innovations.

Les originaux des documents exigibles seront présentés au moment des interviews.

Le dossier complet sera adressé, sous pli fermé, par l'intermédiaire du Ministre en charge de l'industrie du pays d'origine du candidat, au Président du Conseil d'Administration au plus tard le 31 mai 2016 à 15 Heures à l'adresse suivante :

Madame la Présidente du Conseil d'Administration de l'OAPI  
 Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme de Mauritanie  
 BP 182 Nouakchott - Mauritanie - Tél : (225) 45 25 81 82

NB : Seuls les candidats retenus seront informés de la suite du processus de recrutement

**Le Directeur Général de l'OAPI**

**Paulin EDOU EDOU**

## APRÈS L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

## Des enfants implorant Dieu pour la paix et l'unité au Congo

A l'initiative de l'Association des enfants de la paix au Congo, une messe d'action de grâce a été dite le 23 avril à la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville par le père Jean Marie Bukasa Malu, président de l'ONG Africa Telema, en présence du ministre en charge des questions de la Jeunesse et de l'éducation civique, Anatole Collinet Makosso

Les événements malheureux qui ont secoué la ville de Brazzaville, notamment les quartiers sud dans la nuit du 3 au 4 avril dernier, avant de se poursuivre dans certaines localités du département du Pool, n'ont pas laissé indifférents les enfants orphelins de la capitale. En effet, plus de 360 enfants orphelins issus des neuf arrondissements de Brazzaville ont participé à cette messe de la paix. Ils ont ainsi demandé à Dieu et aux autorités une paix durable au Congo, avant de rappeler qu'ils ont aussi droit à l'éducation, à la santé, à la paix et à la liberté d'expression.

Dans son homélie tiré du livre de Jean 14 : 27, le père Jean Marie Bukasa Malu a rappelé que le Congo a besoin de vivre en paix pour se développer. Selon lui, les enfants ont raison de demander une messe dans la maison de Dieu qui est lui-même l'attribut de paix pour tout le monde. « Pour bâtir le Congo, il faut la paix. Pour développer le Congo, il faut la paix.



Les enfants pendant la prière

Et pour qu'il y ait la paix, il faut qu'il y ait l'unité. Pour qu'il y ait l'unité, il faut qu'il y ait l'amour. Pour qu'il y ait l'amour, il faut qu'il y ait le pardon. Pour qu'il y ait le pardon, il faut qu'il y ait le dialogue qui est même constitutionnel en République du Congo

», a prêché le prêtre, rappelant que toutes ces vertus prônées par Africa Telema devront être vécues dans le respect mutuel pour une société congolaise stable et en perpétuel développement pour le bien-être de son peuple.

Le père Jean Marie Bukasa a souhaité que la démarche spirituelle amorcée puisse interpeller tous les Congolais afin qu'ils œuvrent la main dans la main en faveur de la pérennisation de la paix et de l'unité dans le pays.

#### « Il faut que nous respectons l'autorité »

L'initiative de ces jeunes a été fortement félicitée par le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire, de l'alphabétisation, de la jeunesse et de l'éducation civique qui a rappelé que depuis que le pays traverse une période de turbulence née de l'élection présidentielle du 20 mars, c'est pour la première fois que les Congolais se retrouvent pour prier en faveur de la paix et pour en appeler à la paix. « Les enfants nous rappellent qu'il nous faut prier pour notre pays parce que notre vie et notre bonheur en dépendent. Je crois que chacun de nous devra intérioriser ces messages et les mettre en pratique pour que nous allions vers la paix. Il faut que nous respectons l'autorité et que

nous créions des conditions de dialogue, de concorde, de pardon pour que les enfants grandissent dans la paix », a commenté Anatole Collinet Makosso.

Il a, enfin, rassuré les enfants que toutes les conditions sont en train d'être réunies pour que la paix soit totalement rétablie, avant de remettre des livres intitulés « Les éléments d'instruction civique à l'usage des élèves », à un échantillon d'enfants. Créée en 2000, au sortir des troubles sociopolitiques de 1997 et 1998, l'Association des enfants de la paix du Congo est une organisation à vocation humanitaire. Son objectif est de sauvegarder l'avenir des enfants et de les insérer dans la société. « Les enfants ont beaucoup souffert, nous avons pensé les regrouper pour prier avec eux parce que Jésus est le prince de la paix. Nous avons des filles qui ont commencé depuis 2000, devenant aujourd'hui des mamans (deux sont devenues Hôtesse de l'air à Ecair; quatre jeunes sont allés à Cuba pour une formation en médecine », a indiqué Anicet Mvila Tsimba, son coordonnateur. Notons que pour ses œuvres en faveur de la paix, le président d'Africa Telema, Jean Marie Bukasa Malu, a reçu un prix d'excellence pour la paix de la part de l'Association des enfants de la paix du Congo.

Parfait Wilfried Douniama

## SITUATION DANS LE POOL

## La CODEHA fait un don de vivres à l'ONG Caritas Congo

Le secrétaire général permanent de la Conférence des démocrates et humanistes africains (CODEHA), Guy Brice Parfait Kolélas, a remis à l'ONG Caritas Congo un don destiné aux populations déplacées du département du Pool.

Celui-ci composé pour l'essentiel de vivres, notamment de sel, d'huile, de riz, de haricot, de poisson salé, et de couvertures, a été réceptionné par l'archevêque de Kinkala Louis Portela Mbuyu qui a fait savoir que ce geste est une démarche spontanée du président Kolélas avec ses compagnons qui sont venus apporter une contribution marquant leur solidarité à l'égard des populations du Pool. « C'est une grâce pour cette population », a-t-il renchéri.

Ce dernier a par ailleurs émis le souhait de voir revenir la paix dans ce département et dans tout le pays. Prenant la mesure de la situation, le secrétaire général de la CODEHA qui, à travers ce geste, a apporté sa contribution au SOS- Solidarité lancé par les populations du Pool, a profité de l'événement pour appeler le chef de l'Etat à prendre de la hauteur sur la question parce que, a-t-il dit, les populations du Pool sont aussi les siennes. « Nous devons nous asseoir pour trouver une solution à ce problème », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

## AVIS DE VACANCE D'EMPLOI

TITRE DE POSTE : DIRECTEUR GENERAL DE L'OAPI  
 CATEGORIE : HC3  
 LIEU D'AFFECTATION : YAOUNDE (Cameroun)  
 DATE DE CLOTURE DE  
 DEPOT DES CANDIDATURES : 31 mai 2016

## ATTRIBUTIONS GENERALES

Le Directeur Général assure la gestion de l'Organisation conformément aux dispositions de l'Accord de Bangui, à ses annexes, aux règlements particuliers de l'Organisation et aux directives du Conseil d'Administration.

A ce titre, il organise, dirige et coordonne le fonctionnement des activités et des Services de l'Organisation.

Il est l'Ordonnateur principal du budget de l'Organisation.

## QUALIFICATIONS REQUISES :

- Diplôme universitaire de 3<sup>e</sup> cycle (DEA ou équivalent - Diplôme d'Ingénieur de conception).
- Vaste expérience professionnelle et d'administration d'au moins 10 ans à des fonctions de conception et de direction.
- Une expérience en propriété intellectuelle est nécessaire.

## CONDITIONS D'EMPLOIS :

Le traitement de base est celui de la catégorie HC3 conformément aux textes en vigueur.

## L'intéressé (e) bénéficiera en outre :

- d'une indemnité de fonction ;
- d'une indemnité d'expatriation ;
- et divers avantages prévus par les textes en vigueur.

## NATIONALITE

Les candidats ou candidates doivent être ressortissants de l'un des Etats membres de l'OAPI.

## LIMITE D'AGE

Etre âgé (e) de moins de 55 ans à la date de prise de fonction.

## DUREE DE L'ENGAGEMENT

Mandat de cinq (5) ans renouvelable une fois.

## DATE D'ENTREE EN FONCTION : Août 2017

## CANDIDATURE

Le dossier de candidature comprend :

- une demande de recrutement au poste à pourvoir adressée au Président du Conseil d'Administration par l'intermédiaire du Ministre en charge de l'industrie ;
  - un curriculum vitae détaillé, certifié par l'administration d'origine, le cas échéant ;
  - un extrait d'acte de naissance ou une copie certifiée conforme de l'acte de naissance ou du jugement supplétif en tenant lieu ;
  - un extrait de casier judiciaire datant de moins de trois mois ;
  - une copie certifiée conforme des titres, diplômes et attestations de qualification ;
  - un certificat médical attestant que le candidat est apte à occuper l'emploi décrit ;
  - un memorandum contenant le programme du candidat, notamment le mode de gestion et les différentes innovations.
- Les originaux des documents exigibles seront présentés au moment des interviews.

Le dossier complet sera adressé, sous pli fermé, par l'intermédiaire du Ministre en charge de l'industrie du pays d'origine du candidat, au Président du Conseil d'Administration au plus tard le 31 mai 2016 à 15 Heures à l'adresse suivante : Madame la Présidente du Conseil d'Administration de l'OAPI  
 Ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme de Mauritanie  
 BP 182 Nouakchott - Mauritanie - Tél : (225) 45 25 81 82

NB : Seuls les candidats retenus seront informés de la suite du processus de recrutement

Le Directeur Général de l'OAPI

Paulin EDOU EDOU

## UE-CONGO

## L'Union européenne finance dix nouveaux projets

Les projets financés par l'Union européenne (UE), pour un montant global de 3,5 milliards FCFA, s'articulent autour de trois axes : « gouvernance et justice », « social et santé », et « développement local ».

Lancés le 26 avril à Brazzaville par l'ambassadeur de l'Union européenne au Congo Saskia De Lang, ces différents projets aideront à la lutte contre la torture et la détention arbitraire, la protection des enfants, le suivi des politiques publiques, la lutte contre le VIH-Sida, la santé, la gestion des déchets et la structuration des acteurs des filières agricole et piscicole. Financés par la ligne thématique Acteurs non étatiques et Autorités locales dans le développement (OSC-AL) et par l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme (IEDDH), ces projets visent l'amélioration des conditions de vie des personnes les plus vulnérables.

Saskia De Lang a placé cette journée sous le signe de l'innovation car c'est pour la première fois que l'instrument européen pour la démocratie et les droits de l'Homme finance des projets au Congo. Et la ministre de la promotion de la femme et de l'intégration de la femme au développement, Catherine Embondza Lipiti d'affirmer : « Dans cet espace, nous mutualiserons nos connaissances et expériences pour un développement territorial durable et inclusif ».

Au nombre des projets « Gouvernance et Justice » on peut citer : « Renforcer le rôle de la société civile dans l'analyse et le suivi des politiques publiques et le contrôle citoyen de l'action publique



Photo de famille après le lancement des nouveaux projets

», « Appui au système de protection et promotion des droits et libertés fondamentaux des enfants à risque d'exclusion sociale, dans le département de Pointe-Noire en République du Congo », « Promotion, respect et mise en œuvre des droits de l'enfant en République du Congo », et le projet MANDAT : « Mobiliser et animer les efforts de la société civile dans la lutte contre la détention arbitraire et la torture en République du Congo ».

S'agissant du volet social et sanitaire, des fonds ont été mobilisés en faveur des projets comme : « Amélioration de l'accès aux soins et soutien en faveur des enfants et adolescents infectés par le VIH et leur famille dans la ville de Pointe-Noire », « Projet de renforcement du district sanitaire de Ouesso-Mokeko-Pikounda dans le département de la Sangha », « Action concertée pour l'accessibilité des enfants et jeunes de la rue de Pointe Noire à des services sanitaires et psychosociaux de qualité », « projet de Renforcement des Capacités des Acteurs de la Filière Piscicole en République du

Congo (départements du Pool et de la Bouenza) ». Des projets sur le « Développement local » sont également financés à l'instar du « Projet GICOD : Gestion inclusive et concertée des déchets à Dolisie », et du Projet ECODEL : « Economie et développement local dans les départements du Pool et de la Bouenza ».

Parmi les bénéficiaires figurent l'Association des volontaires pour le service international (Avsi), Rencontre pour la paix et les droits de l'Homme (RPDH), l'Observatoire congolais des droits de l'Homme (OCDH), le Samusocial Pointe-Noire, le Groupe de recherche et d'échanges technologiques. Le financement apporté par l'UE à chaque projet varie entre 103 et 580 millions FCFA, pour une période allant de deux à quatre ans. Ainsi, le premier partenaire au développement du Congo réaffirme sa volonté de venir en aide aux populations congolaises. Signalons que l'Union européenne co-finance déjà une quarantaine de projets d'intérêt communautaire au Congo.

Josiane Mambou Loukoula

## Le vice-président américain à Rome pour parler de cancer

Joe Biden interviendra au Vatican vendredi dans le cadre d'une conférence faisant le point des avancées dans la lutte contre les maladies tumorales.

C'est le président Barak Obama en personne qui a chargé son vice-président, Joe Biden, de le représenter sur le terrain de la lutte contre le cancer. Vendredi, le Vatican organise une importante conférence sur la question pour faire le point des acquis nouveaux dans la lutte contre ce mal, véritable pandémie planétaire. « Progrès de la médecine régénérative et impact culturel », tel est l'intitulé de la conférence vaticane. M. Biden vient y illustrer la « moonshot mission » confiée à lui par le président américain Barak Obama qui, dans la lignée de ses prédécesseurs immédiats George Bush et Bill Clinton, a choisi de s'attaquer à une maladie emblématique.

Sida et paludisme ont en effet trouvé dans les présidents américains des personnalités engagées à leur éradication. Barak Obama s'attaque au cancer. Et il le fait en s'appuyant sur l'homme sans doute le mieux indiqué de son administration pour cela. Il y a un an, M. Joe Biden a perdu son fils de 46 ans, Beau Biden emporté par un cancer au cerveau. De son côté, le Vatican en est à la 3<sup>e</sup> édition de cette conférence-bilan sur le cancer. Qui plus est, dans une Amérique largement protestante, Joe Biden est catholique : sa tragédie personnelle et son parcours de foi le désignaient donc directement pour cette mission.

Le vice-président américain prendra la parole pendant 30 minutes pour présenter les nouvelles technologies dans la lutte contre le cancer, et ce que fait son pays pour faire progresser la recherche. Il sera accompagné d'une délégation nourrie d'experts et spécialistes du cancer aux Etats-Unis, des scientifiques et des politiques. Pendant son séjour de trois jours à Rome, M. Biden sera reçu par le pape François et le président italien du Conseil, Matteo Renzi, dont l'affinité avec M. Barak Obama est des plus connues.

Lucien Mpama



**BUROTOP IRIS**



**HUAWEI**



**HUAWEI Mate S**

- \* Ecran 5,5"
- \* 3Go de RAM
- \* 64Go de mémoire (extensible à 128Go)
- \* Double SIM 4G
- \* Processeur Octa-Core à 2.2GHz
- \* Appareil photo 13 Mp
- \* Android 5.1
- \* Garantie 1 an

au prix exceptionnel de **475 000** FCFA ht

[www.burotopiris.com](http://www.burotopiris.com)

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60

Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

## DIASPORA

## Le M2NR Paris porte plainte contre Media France Monde

Indigné par une campagne d'information à charge menée depuis l'élection présidentielle au Congo, le Mouvement national pour la nouvelle République, en sigle M2NR, monte au créneau et est en justice au Tribunal de Grande Instance de Paris, par Francis Tartour son avocat, contre les différents organes de presse de Media France Monde



Délégation M2NR au Palais de justice de Paris / Crédit photo : Judicaël Moussirou

Jugée recevable par la justice française, l'affaire était prévue en jugement ce mardi 26 avril. Pour vice de forme, celle-ci a été renvoyée à une date ultérieure. Les faits reprochés par l'association congolaise au groupe de presse qui compte en son sein : RFI, TV5 Monde et France 24, c'est d'avoir pris des images venues d'ailleurs pour les attribuer à tort au Congo par le biais des réseaux sociaux. Elle croit en la justice du pays des droits de l'Homme pour dire le droit.

Par communiqué lu à la presse sur les marches du Palais de Justice de Paris, Manfred Polga Bitodi membre de M2NR, a motivé la démarche de son association par le dénigrement entretenu par les médias occidentaux à la suite du déroulement de l'élection présidentielle du 20 mars alors que le peuple s'était prononcé souverainement, dans sa plus grande majorité. C'est cette motivation qui était perceptible au sein de la délégation représentée à l'audience par Christian Roger Okemba, Léon Juste Ibombo et plusieurs membres.

Le M2NR-Diaspora persiste et souligne que la proclamation des résultats dans l'ensemble du territoire national a plébiscité le candidat Denis Sassou N'guesso vainqueur, au premier tour, à plus de 60 % des voix. « Nous, M2NR-Diaspora France, dans le cadre de la société civile, observons et dénonçons avec la plus grande énergie les appels à la violence de certains

candidats relayés systématiquement par des médias internationaux, notamment Media France Monde », a martelé le porte-parole de circonstance.

Dans la foulée, M2NR-Diaspora a appelé solennellement les acteurs politiques à préserver la paix chèrement acquise et à faire passer prioritairement l'intérêt de la nation. « Il nous sera alors aisé de transcender nos divergences et d'offrir au peuple congolais le plus beau cadeau qu'il attend de nous, à savoir celui du triomphe de la démocratie et de la nouvelle République, car nous avons tous les mêmes espérances pour notre peuple : la paix, l'unité nationale et le bien-être collectif. Ainsi, nous irons plus loin ensemble pour faire triompher la marche vers le développement ».

La délégation M2NR-Diaspora a quitté le Palais de Justice de Paris avec l'espoir de voir la justice mettre un terme à une campagne orchestrée pouvant attiser la haine entre les Congolais qui traversent une période du « vivre ensemble » délicate, pouvait-on entendre parmi les membres de l'association.

Marie Alfred Ngoma

## CENTRAFRIQUE

## Cinq cents ex-combattants abandonnent les armes pour se consacrer à l'agriculture

Enrôlés dans les groupes armés, ces jeunes, originaires de la ville de Kaga-Bandoro, ont volontairement déposé les armes la semaine dernière, et opté pour l'agriculture et l'élevage, en vue de relancer des activités socio-économiques.

C'est l'Organisation des Nations unies pour l'Agriculture et l'Alimentation (FAO), en collaboration avec la Minusca, qui appuie cette activité dans le cadre du pré-DDR. « L'appui aux ex-combattants est composé des kits agricoles et de l'élevage. Parmi les 500 ex-combattants enregistrés, 80 d'entre eux se sont lancés dans la culture maraîchère. Ils ont bénéficié des outils agricoles et des semences. Ceux qui ont choisi l'élevage ont reçu également des kits pour l'élevage des porcins et des caprins », a expliqué Rosmon Zokoué, assistant en communication à la FAO. Cet appui, a-t-il ajouté, entre dans le cadre du Pré-DDR. Joint par le Réseau des Journalistes pour les Droits de l'Homme (RJDH), le préfet de la Nana, Gribizi Gaston Yendémo a confirmé les différentes activités qui ont été menées par la FAO auprès des jeunes de la ville de Kaga-Bandoro. « Ces activités consistent à redynamiser le secteur agricole et de l'élevage, à travers le pré-DDR. Ce dynamisme est

le souhait de la population, parce que le secteur agricole peine à reprendre suite à la présence des groupes armés qui sévissent dans les périphéries », a témoigné cette autorité préfectorale.

Environ 750 jeunes issus des groupes armés ex-Séléka et Anti-Balaka, ont été identifiés et ont bénéficié de l'appui des partenaires pour des activités génératrices de revenus.

Ce processus qui entre dans le cadre du pré-DDR a été une fois de plus effectué à Kaga-Bandoro en janvier et février derniers.

Le pré-DDR se définit comme une phase préparatoire destinée à offrir des alternatives à la violence aux combattants des groupes armés après la signature de l'accord sur le désarmement, démobilisation, réintégration et rapatriement (DDRR) rendu possible grâce au forum de Bangui tenu en mai 2015.

Cet accord signé entre neuf groupes armés et le ministère de la Défense a été vite perçu comme un passage obligé vers le règlement de la crise centrafricaine. Il engage chaque groupe à cesser immédiatement la lutte armée, à prévoir le regroupement dans un bref délai des combattants dans différents sites. Il sera ensuite envisagé leur prise en charge par le gouvernement avec l'appui de ses partenaires.

Yvette Reine Nzaba

## JUSTICE INTERNATIONALE

## Ouverture à la CPI d'un examen préliminaire sur les violences commises au Burundi

Cette étape préalable à une enquête sur les violences commises dans ce pays a été annoncée par la procureure de la Cour pénale internationale (CPI), Fatou Bensouda, après examen des rapports « faisant état de meurtres, d'emprisonnements, d'actes de torture, de viols et autres formes de violence sexuelle »

Concluant que ces actes suscités « semblent relever de la compétence de la Cour », Fatou Bensouda a dit que l'examen préliminaire de ces violences va servir à déterminer s'il existe effectivement une « base raisonnable pour ouvrir une enquête ou pas », « J'ai par conséquent décidé d'entamer un examen préliminaire en ce qui concerne la situation qui prévaut au Burundi depuis avril 2015 », a-t-elle indiqué dans un communiqué. « Le procureur est tenu d'analyser en particulier les questions liées à la compétence, à la recevabilité et aux intérêts de la justice », a précisé la procureure.

Fatou Bensouda a indiqué qu'avant d'annoncer un examen préliminaire concernant les violences au Burundi, elle avait déjà, à plusieurs reprises, averti les Burundais sur les risques encourus par les auteurs et autres commanditaires de ces violences. « Depuis avril 2015, je suis de près la situation au Burundi et j'ai exhorté, à plusieurs reprises, toutes les parties impliquées à ne pas céder à la violence (...). Je les ai prévenues que les personnes qui commettraient des crimes relevant de la compétence de la CPI pour-

raient être tenues responsables à titre individuel », a-t-elle réitéré. « Aucun délai n'est fixé par le statut de Rome (le traité fondateur de la CPI), s'agissant de la suite à donner à un examen préliminaire », a-t-elle poursuivi.

L'ouverture d'un examen préliminaire sur les violences au Burundi est annoncée alors que le général tutsi Athanase Kararuzza, conseiller du premier vice-président burundais en matière de sécurité, a été tué, ainsi que son épouse et sa fille, dans une attaque menée lundi matin à Bujumbura.

Installée à La Haye, la CPI est compétente pour poursuivre des auteurs présumés de génocide, crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis depuis le 1er juillet 2002. Au total, 123 Etats, dont le Burundi, ont à ce jour adhéré au statut de Rome.

Réagissant dans un communiqué à l'annonce faite par la CPI concernant l'ouverture d'un examen préliminaire sur les violences au Burundi, l'ONG de défense des droits de l'Homme Human Rights Watch s'est dit satisfaite de ce signal fort.

« L'annonce selon laquelle la procureure de la Cour pénale internationale a ouvert un examen préliminaire au sujet de la situation au Burundi est un avertissement fort, signalant que l'ère de l'impunité pour les graves violations des droits humains au Burundi est terminée », a déclaré Geraldine Mattioli-Zeltner, directrice du plaidoyer sur la justice internationale à Human Rights Watch.

Et cette responsable de l'ONG de

poursuivre : « Les allégations de crimes dans ce pays, ainsi que ceux qui les commettent ou les ordonnent, sont désormais sous la surveillance de la Cour. Les autorités du Burundi ont l'obligation légale de mettre fin aux abus qui se sont intensifiés au Burundi depuis 2015 et de poursuivre les responsables en justice, mais elles ne l'ont pas fait. La CPI a été créée en tant que juridiction de derniers recours, afin de garantir que justice soit faite pour les crimes internationaux graves. Le Burundi devrait coopérer pleinement avec la CPI dans la conduite de l'examen préliminaire »

Notons à titre de rappel que c'est depuis avril 2015 lorsque le président Pierre Nkurunziza annonça sa candidature à un troisième mandat, qu'il a obtenu en juillet au terme d'une élection controversée, que le Burundi est plongé dans une grave crise qui s'est soldée, selon des sources concordantes, par la mort de 500 personnes. Ces violences ont poussé plus de 270.000 personnes à quitter le pays.

Le président est accusé par l'opposition et la société civile d'avoir violé la Constitution ainsi que l'accord d'Arusha qui mit fin à la guerre civile entre plusieurs rébellions hutus et l'armée alors majoritairement tutsie. Cette guerre (1993 à 2006) s'était soldée par la mort de 300.000 personnes. Depuis lors, et en rapport avec l'accord d'Arusha, la police et l'armée sont paritaires au Burundi, un pays où les Hutus représentent 85% de la population et les Tutsis 14%.

Nestor N'Gampoula

## BIOAGRICULTURE

## Les eurodéputés opposés à tout soutien aux OGM en Afrique

Dans une résolution, les eurodéputés ont soutenu que la Nouvelle alliance pour la sécurité alimentaire et la nutrition (Nasan), dessert les intérêts de l'agriculture familiale, rapporte le site euractiv.fr.

La semaine dernière, la commission développement du Parlement européen a adopté une résolution qui demandait à l'Union européenne (UE) de « s'attaquer à toutes les faiblesses de la Nasan [...] afin d'assurer que ses actions sont compatibles avec les objectifs de la politique de développement ». La position des eurodéputés rejoint une longue liste de critiques envers la Nasan, lancée en 2012 par les pays du G8. L'objectif était de développer des partenariats publics-privés en Afrique en vue « d'augmenter la production agricole du continent ». Pour certains analystes, cette approche vise principalement à faire décoller les investissements privés « trop présents dans différents pays comme le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, ou l'Éthiopie ».

Un rapport de la Nasan (2014-2015) nous apprend que les donateurs publics ont déjà déboursé 3,2 milliards de dollars sur les 6,2 promis en 2012 et que les investisseurs privés ont débloqué 684 millions de dollars sur les 10,2 milliards promis. La rapporteuse allemande des Verts, Maria Heubuch, explique que les grandes entreprises comme Monsanto, Cargill

et Unilever travaillent avant tout pour faire du profit. Pour elle, il est « difficile de voir en quoi une aide à de telles multinationales via la Nouvelle alliance pourra profiter aux populations locales en matière de développement durable. Surtout quand on sait que les fermes familiales ont été largement exclues du processus décisionnel lié à cette initiative ».

Selon Jean-Cyril Dagorn, responsable du plaidoyer sécurité alimentaire pour l'Ong Oxfam, « il y a un gros volet de la Nasan qui est concentré sur les réformes politiques que doivent mettre en œuvre les pays africains partenaires sur des sujets comme l'accès au foncier, l'utilisation de semences certifiées (hybrides, OGM), la fiscalité ». Dans les faits, les Etats africains engagés dans le partenariat s'engage également à modifier leurs législations en vue de faciliter l'arrivée d'investisseurs privés. Jean-Cyril Dagorn, explique « cela renforce le risque d'accaparement de terres et de privatisation des semences ». Ce sont des évolutions législations ne sont pas bénéfiques pour les petits agriculteurs. Le partenariat prévoit que les pays en développement partenaires appuient « la distribution, l'adoption et la consommation de variétés bio-fortifiées ». Si cet objectif vise au renforcement des qualités des aliments afin de lutter contre la malnutrition, elle ouvre grand la porte aux OGM.

Noël Ndong

## INTERVIEW

## Salon du livre africain de Genève : entretien avec Jacques Chevrier

**Professeur émérite à l'Université Paris IV-Sorbonne, Jacques Chevrier est l'un des grands témoins de la mutation de la littérature africaine. Il préside le jury de nombreux prix prestigieux, parmi lesquels : le Prix de l'Association des écrivains de langue française - ADELFI - et le Prix Ahmadou Kourouma décerné au Salon africain de Genève depuis 2004. Entretien à bâtons rompus, depuis son domicile parisien, avec les Dépêches de Brazzaville.**

Les Dépêches de Brazzaville (LDB) : Dans quel état d'esprit abordez-vous l'édition 2016 du Salon africain de Genève?

Jacques Chevrier (JC) : Le Salon africain de Genève demeure le rendez-vous par excellence avec une saveur particulière, à l'image voulue par Pierre Marcel Favre, son fondateur. Depuis sa création, l'espace poursuit trois objectifs bien distincts et complémentaires. Le premier, contribuer au rayonnement de la Francophonie ; le deuxième, dans l'esprit tiers-mondialiste de Genève, ouvrir un espace à la littérature africaine ; et enfin, le troisième, distinguer une œuvre majeure à chaque édition. D'édition en édition, je suis heureux de retrouver la grande librairie au pied du baobab. Les visiteurs affluent à la rencontre des écrivains lors des tables rondes, puis repartent remplis de l'ambiance chaleureuse

d'un programme de qualité. Les éditeurs, de plus en plus nombreux, tiennent leurs stands avec les livres du moment. Depuis 2011, le tandem Isabelle Falconnier, présidente, et Adeline Baux, directrice, mène à bien l'espace culturel genevois de Palexpo. La remise du Prix Ahmadou Kourouma demeure l'un des temps forts des animations proposées par le salon. J'ai le plaisir et la fierté d'avoir contribué à la conception de cette dynamique dont les organisateurs fêtent cette année la 30ème édition du salon du livre et de la presse de Genève qui se tiendra à Palexpo du 27 avril au 1er mai. Le pays à l'honneur sera la Tunisie.

LDB : Que représente aujourd'hui le Prix Ahmadou Kourouma ?

JC : Depuis 2004, il couronne un ouvrage de fiction, consacré à l'Afrique noire et dont l'esprit d'indépendance, de lucidité et de clairvoyance s'inscrit dans le droit fil de l'héritage légué par le romancier ivoirien, Ahmadou Kourouma. Nous avons créé ce prix à l'initiative conjointe de Pierre-Marcel Favre, président du Salon du livre de Genève, Jean-Louis Gouraud, ancien directeur de Jeune Afrique et moi-même. Dans notre esprit, il s'agissait de rendre hommage à l'un des plus grands écrivains de sa génération, dont le premier roman, Les Soleils des indépendances, est une



Jacques Chevrier Crédit : Sans

œuvre ayant marqué un tournant décisif dans l'histoire des lettres africaines. De nos jours, nous recevons des ouvrages qui répondent à ces critères et le prix doté de 5 000.00 Francs suisse est toujours convoité. Au vu de la qualité de la présélection, le Prix Ahmadou Kourouma représente un label sûr propre à révolutionner la prose romanesque africaine et à bousculer les sacro-saintes règles du français académique. C'est un prix marquant qui a couronné des écrivains de renom

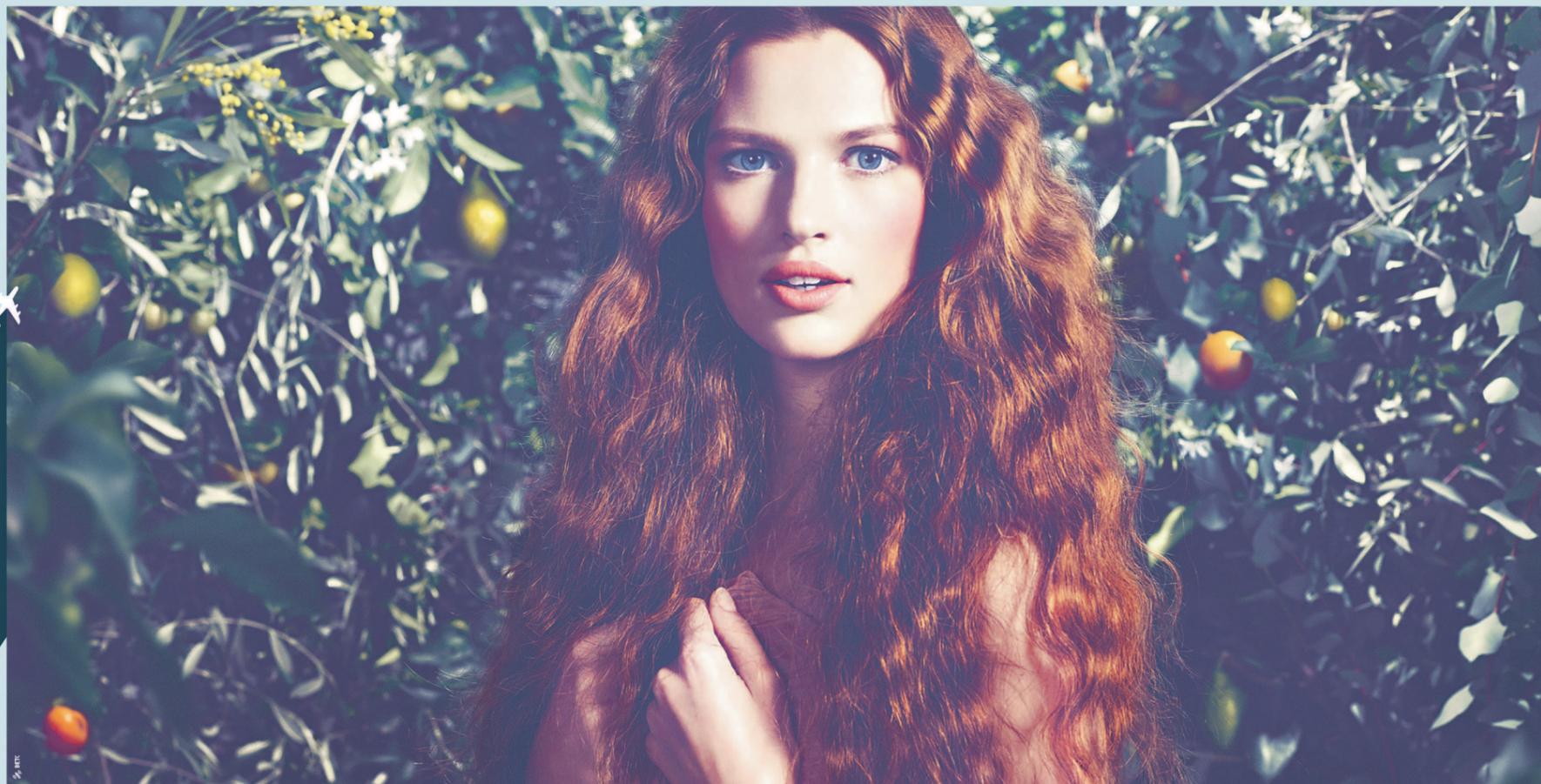
comme Kossi Efoui pour Solo d'un revenant en 2009 ; Emmanuel Dongala pour Photo de groupe au bord du fleuve en 2011 ou Tierno Monenembo pour Terroriste noir en 2013. A l'unanimité, le jury est tombé d'accord sur le lauréat 2016 et la remise du prix sera effectuée le 28 avril à 17 h 30.

LDB : A quel niveau situez-vous la civilisation de l'écriture africaine depuis la naissance de la littérature négro-africaine en langue française de 1921 à nos jours ?

JC : De nos jours, parlons plutôt des littératures africaines. Que de chemin parcouru ! Pendant de longues années, elles ont fait figure de littérature de combat. Nous avons œuvré avec quelques collègues au sein de l'institution universitaire afin d'affirmer l'originalité des littératures longtemps considérées comme ethnographiques. Nous nous sommes fortement impliqués dans leur promotion jusqu'à prouver leurs lettres de noblesse. Aujourd'hui, elles comprennent des auteurs de renom qui ont gagné leurs places dans le giron littéraire francophone. L'Afrique a trouvé sa voie. Pour preuve, la récente leçon inaugurale d'Alain Mabanckou au Collège de France. A titre personnel, je demeure témoin-acteur de cette mutation. J'ai été en charge de plusieurs collections spécialisées. Mieux encore, j'étais sur place en Afrique du Sud et en Afrique subsaharienne notamment au Mali et au Congo. A propos du Congo, c'est avec un réel intérêt que je suis de près l'actualité littéraire au Congo, pays au demeurant terre d'écriture par excellence, avec un fabuleux gisement d'écrivains d'une extraordinaire qualité. Nous aurons cinq de leurs représentants à Genève : Joss Dozen, La Réus Gangoueus, Mambou Aimée Gnali, Alain Mabanckou et Boniface Mongo-Mboussa.

Marie Alfred Ngoma

**AIRFRANCE**  
FRANCE IS IN THE AIR



AU DÉPART DE BRAZZAVILLE

**MILAN**

À PARTIR DE

**654 900 FCFA** TTC A/R

AIRFRANCE KLM WWW.AIRFRANCE.CG

Via Paris. Tarif TTC aller/retour, hors frais de service, soumis à conditions et modifiable sans préavis. Renseignez-vous auprès d'Air France au 05 531 21 51 ou 22 281 27 19, sur www.airfrance.cg ou auprès de votre agence de voyages habituelle.



CHEZ NOUS,  
CHAQUE DÉFI EST UNE VICTOIRE



Parce que nous apprenons de tous nos défis, nous travaillons chaque jour pour dépasser vos attentes, et devenir ainsi une référence en Afrique de l'Ouest et du Centre.

Bienvenue chez nous, vous êtes chez vous.

## FOOTBALL

## Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Europe (Angleterre, Belgique et Bulgarie)

**Angleterre, 44e journée, 4e division**

Aligné à sur le droite d'une défense à trois, Clevid Dikamona a ouvert le score à la 13e minute pour Dagenham, en déplacement à Plymouth Argyle. La tête puissante du Franco-Congolais, sur corner, met les Daggers sur les voies du succès. Une victoire finale 3-2 pour l'honneur, puisque Dagenham est déjà condamné à la descente à deux journées du terme du championnat.

Sans John-Christopher Ayina, blessé, Newport County fait match nul à Luton Town (1-1).

C'est le point qu'il manquait à Newport pour assurer son maintien (22e avec 10 points d'avance sur York City, premier relégable). Pour Dagenham, 24e avec 31 points, les deux dernières journées se joueront pour l'honneur.

**Belgique, 5e journée des play-offs 1, 1<sup>ère</sup> division**

Sans Marvin Baudry, blessé à la cuisse depuis le match face à Ostende, Zulte-Waregem est torpillé par le FC Bruges (5-0). Zulte-Waregem est dernier du classement.

Yannick Loemba n'est pas retenu dans le groupe d'Ostende qui accueille Anderlecht ce dimanche.

**Belgique, 4e journée des play-offs 2, 1<sup>ère</sup> division**

Aligné face à un duo Paulussen-Matthys performant, Francis N'Ganga a bien tenu son flanc gauche participant au probant succès de Charleroi sur Malines (4-0). Cette deuxième victoire de rang, pour un nul et une défaite, place les Zèbres à la 1re place du groupe B, à égalité avec Lokeren et avec un point d'avance sur Malines. Le prochain match opposera les Carolos à Lokeren, samedi 30 avril.



Premier match sous le maillot de Vereya pour Christoffer Mafoumbi (crédits photo adiac)

**Bulgarie, 30e journée, 1<sup>ère</sup> division**

Sans Donneil Moukanza, le Slavia Sofia s'incline sur le terrain de Chernomorec (2-3). Le milieu offensif franco-congolais s'est blessé à la cheville dans la semaine.

Le Botev Plovdiv de Rahavi Kifoueti se déplace chez le Lokomotiv Plovdiv ce dimanche.

**Bulgarie, 23<sup>e</sup> journée, 2<sup>e</sup> division**

Première titularisation pour Christoffer Mafoumbi, qui participe au match nul de Vereya sur la pelouse de Oborishte (0-0). Un petit point pour son club, qui reste sous la menace de la zone rouge (28 points contre 26 pour le premier relégable).

C.D.

## LIGUE 1

Monaco perd sa 2<sup>e</sup> place, le calvaire continue pour l'OM

**Monaco a perdu sa 2e place, au profit de Lyon, après avoir concédé le nul à Rennes (1-1), tandis que l'OM du tandem Passi-Boli, tenu en échec par Nantes (1-1), n'est toujours pas parvenu à gagner au Vélodrome, dimanche, lors de la 35e journée du Championnat de France.**

Il reste trois journées de Ligue 1 et l'OM (16e, 41 points) n'a toujours pas assuré son maintien. Pour le premier match en L1 du tandem Franck Passi-Basile Boli, les Olympiens sont même passés très près de leur sixième défaite à domicile de la saison, avec un but contre son camp de Nkoulou (31<sup>e</sup>) et un carton rouge de Romao (56e), alors qu'ils n'ont plus gagné au Vélodrome depuis septembre. Pour Nantes (10<sup>e</sup>, 45 points), qui n'a ni l'espoir de prétendre à une place européenne ni le risque de vivre une relégation, c'est la fin d'une dynamique négative et quatre revers de rang. Michel Der Zakarian, en fin de contrat avec le club, en a profité pour annoncer, après la rencontre, qu'«il ne sera plus l'entraîneur de Nantes la saison prochaine».

Sur un centre nantais que Mandanda s'appropriait à capter tranquillement, Nkoulou, placé devant lui, n'est pas parvenu à éviter le ballon, et a ainsi lobé son portier du dos.

Mais Thauvin, déjà auteur du but de la qualification pour la finale de la Coupe de France mercredi face à Sochaux (1-0), a de nouveau sauvé son équipe en égalisant dès



Malgré la nomination de Franck Passi sur le banc phocéien, l'OM n'a pas réussi à s'imposer à domicile et n'a pas encore assuré son maintien (BORIS HORVAT/AFP)

le retour des vestiaires, après un joli numéro dans la surface (49<sup>e</sup>). Pour sauver sa saison, l'OM va devoir tout miser sur cette finale contre le Paris SG, le 21 mai. Mais pour ce dernier Clasico de la saison, les Parisiens, qui veulent rééditer un nouveau quadruple national, ont donné un avant-goût de leur soif de trophées en Coupe de la Ligue face à Lille samedi (2-1).

**Monaco piétine, Saint-Etienne postule**

Lyon peut se frotter les mains. Grâce à l'égalisation de Sio à la 80e minute, qui prive Monaco des trois points de la victoire, le club de Jean-Michel Aulas dépasse l'ASM à la différence de but (59 pts, +21 contre +9) pour s'emparer de la très convoitée 2<sup>e</sup> place, directement qualificative pour la Ligue des champions.

Monaco avait pourtant ouvert le score grâce à son revenant Nabil Dirar, de retour depuis deux journées après avoir purgé huit matches de suspension, auteur

de la passe décisive pour Helder Costa (14<sup>e</sup>) d'une magnifique déviation dans la surface.

Avec le retour de blessure de l'expérimenté Moutinho, entré en jeu en fin de match, les Monégasques se présentent toutefois avec un atout supplémentaire pour reconquérir leur objectif, notamment lors de la «finale» contre l'OL, au programme de la 37<sup>e</sup> journée.

Au pied du podium, Saint-Etienne peut s'inviter dans le bal des prétendants à la C1, même si son entraîneur Christophe Galtier a répété que l'objectif du club était la 4<sup>e</sup> place, directement qualificative pour la League Europa. Sans briller dans le jeu mais avec une efficacité maximale, les Verts s'en sont remis à un doublé de Roux (76<sup>e</sup>, 90+2) pour faire sauter le verrou lorientais (2-0). Avec ce cinquième succès d'affilée, l'ASSE est à deux points de la 2<sup>e</sup> place.

Camille Delourme

## En Bulgarie, Italie, Portugal, Russie et Turquie

**Bulgarie, 30e journée, 1re division**

Rahavi Kifoueti était titulaire lors de la défaite du Botev Plovdiv chez son voisin du Lokomotiv (1-2). Remplacé à la pause alors que le Botev menait 1-0. Le Botev est 7e avec 29 points, derrière le Slavia Sofia, 4e avec 39 points.

**Italie, 32e journée, 3e division, groupe C**

Paganese et Ravy Tsouka Dozi, titulaire, s'inclinent sur le terrain de Lecce (0-1). Dixième avec 41 points, Paganese compte 6 points d'avance sur la zone rouge à deux journées de la fin.

Italie, 24e journée, championnat des réserves, groupe B  
Senna Miangué était titulaire lors de la victoire de l'Inter Milan, face aux U19 de l'Udinese (1-0). La primavera de l'Inter est en tête du classement devant celle du Milan AC.

**Portugal, 11<sup>e</sup> journée des play-offs, groupe Sud, 3e division**

Julssy Boukama Kaya était titulaire lors du match nul concédé par Casa Pia face au Benfica Castelo Branco (1-1). Il était Remplacé à la 73e. Avec ce résultat, Casa Pia perd sa deuxième place (synonyme de matchs de barrage) au profit de Praiense (17 contre 16 points). Il reste trois matches à Casa Pia pour renverser la tendance.

**Portugal, 11e journée des play-down, 3e division, groupe D**

Victoire de Sanjoanense face au FCV Lusitano (1-0). Remplaçant, Kader Bidimbou est entré en jeu à la 60e. Quelques minutes plus tard, l'international congolais donnait la passe décisive sur l'unique but du match. Son équipe compte désormais 9 points d'avance sur son adversaire du jour, deuxième au classement.

**Portugal, 11<sup>e</sup> journée des play-down, 3e division, groupe E**

Juslain Babelé, titulaire en défense centrale, et Tourizense remportent une précieuse victoire à Nogueirense (2-1). Et se donnent un peu d'air au classement (4e avec 4 points d'avance sur Pampilhosa, barragiste).

**Russie, 25<sup>e</sup> journée, 1re division**

Remplaçant, Delvin Ndinga est entré à la 69e lors de la victoire du Lokomotiv Moscou sur le terrain de l'Amkar Perm (1-0).

Onze mois après son dernier match officiel, Christopher Samba est entré en jeu à la 78e lors de la défaite du Dinamo sur le terrain du CSKA (0-1). Le score était déjà acquis dans ce derby moscovite.

Au classement, le Lokomotiv est 3e avec 46 points, alors que le Dinamo est 12e et premier non relégable.

**Turquie, 31<sup>e</sup> journée, 2e division**

Sans Franci Litsingi, absent, le BB Gaziantep s'incline à domicile face à Adanaspor (2-3).

Sylver Ganvoula n'était pas retenu dans le groupe d'Elazispor, auteur du nul 1-1 à Alanyaspor.

Elazispor est 6e avec 45 points, alors que le BB Gaziantep est 9e avec 41 points.

C.D.

## En France (Ligue 1)

**Ligue 1, 35<sup>e</sup> journée**

Reims est en grand danger après sa défaite à Nice (0-2). Les Champenois, privé de Thievy Bifouma (genou), ont débuté le match sans Prince Oniangue, resté sur le banc. Le capitaine des Diables rouges est entré à la 57e, juste après le second but niçois. Après ce match, Olivier Guégan a été démis de ses fonctions d'entraîneur et a été remplacé par David Guion, l'entraîneur de l'équipe réserve.

En raison de la participation de Lille à la finale de la Coupe de France (défaite 1-2 face au PSG), le match d'Angers est reporté à mercredi soir.

Sans Yhoan Andzouana, non retenu, Monaco se déplaçait à Rennes dimanche soir.

Jules Iloki était titulaire sur le côté droit lors du match nul de Nantes à Marseille (1-1). Remplacé à la 74e, alors que le score était acquis. Christopher Maboulou est resté sur le banc lors du revers de Bastia face au Gazélec (2-3). Un succès qui permet aux Ajacciens de doubler Reims au classement.

Avant le résultat de ce dimanche soir, Monaco était troisième, à un point de Lyon. Angers est 8e avec 49 points, devant Nantes, 10e avec 45 points, et Bastia, 14e avec 43 unités. Doublé par le Gazélec et désormais 18e, Reims est au bord du gouffre avec 36 points. Avant des matches contre Montpellier, Marseille et Lyon. La Ligue 2 se profile pour les rouge et blanc.

C.D.

MINISTERE DES AFFAIRES SOCIALES, DE L'ACTION HUMANITAIRE ET DE LA SOLIDARITE  
PROJET LISUNGI-SYSTEME DE FILETS SOCIAUX  
UNITE DE GESTION DU PROJET

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°01/MASAHS/PL-SFS/UGP-2016

« Relatif au Recrutement des Responsables de Suivi et Evaluation Local à Djiri, Madibou, M'Filou et Loandjili »

1. Le Gouvernement de la République du Congo a obtenu de l'Agence Française de Développement (AFD) un don pour financer le programme LISUNGI-Système de Filets Sociaux, et se propose d'utiliser une partie de ces fonds pour recruter quatre (04) Responsables du Suivi et Evaluation Local, qui seront affectés dans les Circonscriptions d'Action Sociale (CAS) respectives de Djiri, Madibou, et M'Filou à Brazzaville, et Loandjili à Pointe-Noire.

2. Sous l'autorité du Chef de la Circonscription d'Action Sociale, le Responsable Suivi et Evaluation Local, est responsable des activités liées au suivi et évaluation au niveau local. A ce titre, il est chargé :

- d'appuyer la CAS dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de travail et des instruments d'indices notamment le SIG et les indicateurs et les autres outils de collecte de l'information ;

- d'aider à la mise en place du dispositif de ciblage, d'enregistrement et paiement des ménages - de veiller au bon fonctionnement des instruments et matériels du Système Informatique d'Information et de Gestion, au niveau local ;

- d'assurer l'audit interne de tout le processus de sélection et paiement des ménages au niveau de la CAS

3. Le contrat du RSEL sera d'un (1) an renouvelable une fois par reconduction sous réserve de l'évaluation annuelle satisfaisante de ses performances et ce jusqu'à la fin du projet, après une période probatoire de six (6) mois au cours de la première année.

4. Le consultant sera affecté dans l'une des quatre Circonscriptions d'action sociale suscitées.

5. Pour conduire cette mission, le candidat ou la candidate devra justifier du profil suivant:

6. Pour conduire cette mission, le Responsable Suivi Evaluation Local devra :

- être titulaire d'un Bac +3 minimum, en sociologie, travail social, géographie, statistique, en économie ou équivalent ;

- justifier d'au moins cinq (5) années d'expérience dans le domaine de l'animation sociale

et/ou suivi et évaluation, dans les projets de développement communautaire.

- posséder différentes compétences techniques dans le travail social.

- avoir la maîtrise de la suite office Microsoft

- avoir la maîtrise du français et des langues nationales

- avoir la capacité à travailler sous pression, avec un sens aigu de l'intégrité et des relations interpersonnelles

- avoir la connaissance dans le domaine de la protection sociale, de la géomatique et de ses outils serait un atout.

7. Chaque consultant sera sélectionné en accord avec les procédures définies dans les Directives de la Banque Mondiale « Sélection et Emploi des consultants par les emprunteurs de la Banque Mondiale », Edition de janvier 2011.

8. Les dossiers de candidature (lettre de motivation, CV du candidat, les copies des diplômes, certificats de travail, ou tout autre document justifiant la formation, références concernant l'exécution de missions analogues, etc.) sont à déposer au plus tard le 12 mai 2016 aux adresses ci-dessous, sous pli fermé et portant la mention « AVIS D'APPEL A CANDIDATURE N°01/MASAHS/PL-SFS/UGP-2016, relatif au recrutement du Responsable Suivi et Evaluation Local de la CAS de (Préciser la CAS pour laquelle vous postulez) ».

9. Les renseignements complémentaires relatifs à cet avis d'appel à candidature pourront être obtenus au siège du programme LISUNGI-Système de filets sociaux, sis Forêt de la patte d'oie, Route de l'aéroport, Batignolles, Brazzaville (République du Congo); Tél : 00242 05 659 12 60 / 00242 05 659 12 50; E-mail : lisungiprojet@gmail.com

Fait à Brazzaville, le

Le Coordonnateur de LISUNGI

Alfred Constant KIAKOUAMA

# La vie de votre bébé est précieuse

Protégez le contre les maladies graves.<sup>1</sup>

Si votre bébé est âgé de 2 mois ou plus, rendez vous dans le centre de santé le plus proche pour qu'il soit vacciné à temps.

N'attendez pas, vaccinez!



## REPUBLIQUE DU CONGO

### MINISTERE DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

#### PROJET FORET ET DIVERSIFICATION ECONOMIQUE (PFDE)

#### Financement IDA- Crédit n° 5121-CG

#### ADDEDUM N°001/MEFDD-CAB/PFDE/AON/T/2016 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DES BATIMENTS DES DIRECTIONS DEPARTEMENTALES DE L'ECONOMIE FORESTIERE ET DES BRIGADES FORESTIERES

1. Les dates de dépôt et d'ouverture des offres sont modifiées ainsi qu'il suit :

Au lieu de :

- Date limite initiale de dépôt des offres : 30 avril 2016 à 14 heures
- Date d'ouverture initiale des offres : 30 avril 2016 à 14 heures 30 minutes

Lire :

- Nouvelle date limite de dépôt des offres : 10 mai 2016 à 14 heures
- Nouvelle date d'ouverture des offres : 10 mai 2016 à 14 heures 30 minutes

2. Les autres dispositions du Dossier d'Appel d'Offres restent inchangées.

Brazzaville, le 25 avril 2016

Le Coordonnateur du PFDE

Joachim KONDI

## A louer

### A Brazzaville quartier résidentiel près du Centre Culturel Français

Une villa comprenant :

- 7 chambres
- 1 salon
- 1 Salle à manger
- 1 cuisine

Dans 1 terrain de 2200 m<sup>2</sup> avec :

- 3 annexes
- 1 grande piscine
- 1 garage

Téléphone : 05 551 87 12 / 05 049 76 07

## RÉPRESSION DU MEETING DE MOÏSE KATUMBI

## Des ONG exigent des enquêtes indépendantes

**Pour la Coalition de 33 ONG pour le respect de la Constitution en RDC, cette action vise à clarifier les conditions de la répression de cette réunion du 24 avril à Lubumbashi et l'usage d'armes et des gaz lacrymogènes qui contiendraient des substances très toxiques pour la santé des victimes.**

Dans un communiqué du 26 avril, la Coalition de 33 ONG pour le respect de la Constitution en RDC a dit suivre avec une attention particulière « la dégradation de la situation politique et sécuritaire dans la province du Haut-Katanga, surtout à l'approche des échéances électorales ».

Cette plate-forme d'ONG a, en effet, noté qu'en marge de la commémoration du 26e anniversaire de l'accession de la RDC à la démocratie, plusieurs manifestations ont été prévues dans certaines villes de la République, comme le cas de Kinshasa, de Goma, Bukavu et Lubumbashi. Mais, pour ce regroupement, si dans les trois premières villes, les manifestations se sont déroulées sans incidents et les opposants se sont adressés à leurs militants en renforçant leur refus au dialogue qui, selon eux, cautionnerait le glissement du mandat du chef de l'État sortant, à Lubumbashi, par contre, le meeting a été réprimé très sévèrement par les forces de la Police nationale congolaise (PNC) qui ont fait usage des gaz lacrymogènes et d'armes à feu pour disperser les foules venues nombreuses écoutées le discours que devaient prononcer les membres du G7 et l'ancien gouverneur de la province du Katanga, Moïse Katumbi Chapwe, désigné candidat président de la

République pour le compte de la plate-forme G7. « Déjà, dans la matinée de la journée du 24 avril 2016, un dispositif sécuritaire très impressionnant avait été mis en place, barricadant ainsi toutes les voies d'entrée vers la commune Kenya où devait se tenir le meeting », ont expliqué ces ONG.

Un lourd bilan

Selon ce regroupement d'ONG, trente-huit personnes, toutes de sexe masculin, ont été arrêtées et les femmes étaient relâchées sur le champ. Parmi les personnes arrêtées, ont-elles noté, dix viennent d'être transférées à Kinshasa dont six sont des proches de Moïse Katumbi. À en croire cette coalition d'ONG, vingt-deux personnes ont été blessées parmi lesquelles deux ont été atteintes par balles réelles et transportées aussitôt dans des véhicules de la PNC pour une destination non encore connue. Aussi a-t-elle fait constater que plusieurs personnes victimes des gaz lacrymogènes ont affirmé avoir des maux de tête, suffoquent et certaines ont présenté des vêtements avec des tâches jaunâtres comme de l'huile de palme.

Pour ces ONG donc, l'absence de motifs valables de la dispersion du meeting et l'usage disproportionné des armes à feu militent en faveur d'une commission d'enquête



Le coordonnateur de la Coalition de 33 ONG/photo Adiac

indépendante. En plus de la mise en place d'une commission d'enquête indépendante composée des représentants du gouvernement, des organisations de promotion et de défense des droits de l'homme ainsi que de la Monusco, pour clarifier les conditions de la répression de ce meeting, ces ONG ont réclamé la libération immédiate et sans condition de toutes les personnes arrêtées ainsi que la prise en charge des soins de santé des blessés ainsi que la cessation de l'instrumentalisation de la justice et de la police à des fins politiques par le gouverne-

ment. « La restriction des libertés publiques ainsi que la chasse à tout celui qui apporte un soutien politique à Moïse Katumbi a pris

Il serait, pour l'instant, poursuivi devant l'Auditorat militaire pour détention illégale d'armes, alors qu'il disposerait d'un permis de port d'armes. Le 23 avril à l'hôtel Rift Congo appartenant à Pierre Lumbi, président du Mouvement social du renouveau, proche de Moïse Katumbi, des agents des services de renseignement ont arrêté deux de ses enfants et le gérant de cet hôtel au motif qu'un client dénommé Mutonkolo aurait abandonné des armes dans sa chambre.

Ces organisations ont également souligné que le 19 avril, neuf jeunes de l'Union nationale des fédéralistes du Congo ont été condamnés par le Tribunal de grande instance de Lubumbashi pour vols qualifiés, destruction méchante et rebellions. Alors que dans la nuit du 25 au 26 avril, le siège provincial de l'Unadef a été saccagé par des personnes identifiées comme membres de la majorité présidentielle accompagnées des kulunas qui seraient venus de Kinshasa. « Comme on le constate bien, la situation sécuritaire dans la ville de Lubumbashi ne fait que se détériorer et le gouvernement ne devrait pas se cacher sous un quelconque prétexte pour restreindre les libertés publiques reconnues pourtant par la Constitution. En plus, rien ne justifie l'usage excessif de la force par les éléments de la PNC, qui doivent répondre de leurs dérapages », a conclu cette coalition d'ONG.

Lucien Dianzenza

## COMMUNICATIONS

## Les autorités congolaises confirment la régularité du rachat de Tigo par Orange

**Le groupe français contrôle désormais 30 % des parts du marché, avec un parc d'environ dix millions d'abonnés contre deux millions après le rachat de CCT en 2012 et plus de 5 millions en 2015, soit la plus forte croissance en Afrique.**

Au cours de la première rencontre avec la presse après l'acquisition de Tigo, le 26 avril, au Kempinski Hôtel, la direction générale d'Orange RDC a tenu à associer le vice-Premier ministre et ministre des Postes, Téléphone et Nouvelles technologies de la communication (PT & NTIC), Thomas Luhaka, et l'Autorité de régulation des postes et télécommunications (ARPTC) pour annoncer officiellement la fusion des deux sociétés et les mesures d'accompagnement pour rassurer les millions d'abonnés dans l'expectative.

Cette rencontre au Kempinsky Hôtel a permis d'annoncer officiellement l'approbation par les autorités compétentes d'une opération de rachat qui a débuté en février 2016, soit trois mois de discussion. Le groupe Orange a tenu à rassurer les abonnés de Tigo. Cette fusion est un processus qui prendra le temps nécessaire pour arriver à une intégration des services et bien entendu des hommes. En effet, pour l'heure, il n'est pas question d'aborder le volet des licenciements possibles. Cette fusion ouvre de nouvelles perspectives pour le secteur de

la téléphonie mobile. À ce stade, rien ne va changer dans les opérations habituelles des abonnés de Tigo et d'Orange. Ces dernières années, le groupe Orange s'est démarqué par son ancrage dans les réalités socio-économiques de la population mais également dans les tarifs avantageux et la qualité des services. Comme l'explique son directeur général, Jean-Michel Garrousteigt, le choix de Tigo n'est pas le fait du hasard. « Outre sa position de leader commercial à Kinshasa et au Bas-Congo, Tigo est leader dans le paiement mobile et a une forte pénétration dans le segment jeune », a-t-il dit. Jean-Michel Garrousteigt a expliqué les nombreux points de convergences, notamment au niveau de la stratégie. « Il s'agit de deux sociétés qui partagent les mêmes valeurs et ont une façon similaire de s'adresser au marché (positionnement et cible prioritaire) », a-t-il poursuivi. Il en a profité pour rappeler la formidable croissance du marché mobile en RDC. En effet, c'est le deuxième en Afrique centrale et de l'Ouest après le Nigeria, avec plus de 40 millions d'abonnés.

Face aux défis actuels et futurs, « Tigo correspond parfaitement à Orange, étant donné la complémentarité de leurs opérations sur le plan géographique et sur le plan culturel ».

Ce mariage entre deux grands va changer le paysage des télécommunications en RDC. « L'union des deux grandes familles aujourd'hui matérialisée par l'acquisition de Tigo par Orange RDC, marque la naissance d'un nouveau géant prêt pour la conquête du marché congolais dans son immensité et sa singularité », a déclaré directeur général d'Orange. Une situation que promet de suivre attentivement l'ARPTC. Selon son représentant au point de presse, cet acte de rachat entraîne une réelle modification du marché. Le régulateur a réaffirmé sa mission de préserver une concurrence loyale. Du côté du gouvernement, l'on réaffirme l'attachement à une réduction du nombre des opérateurs pour permettre au pays d'avoir de grands opérateurs capables d'aider à une meilleure pénétration des télécommunications en RDC. C'est la nouvelle vision des autorités gouvernementales qui cherchent à redynamiser le secteur au regard des potentialités encore inexploitées.

Laurent Essolomwa

## Augmentation du prix de la carte prépayée ne se justifie pas

**Le ministère de l'Économie promet des sanctions aux récalcitrants de ce secteur, auteurs d'augmentations abusives de ces prix.**

Dans un entretien, le 25 avril, avec l'Agence congolaise de presse (ACP), le secrétaire général à l'Économie nationale, Christophe Mbayo Kalala, a promis de sanctionner les récalcitrants, auteurs d'augmentations abusives des prix des cartes prépayées constatées dans le secteur de la télécommunication.

Le secrétaire général à l'Économie nationale a fait remarquer que cette augmentation du prix des cartes prépayées ne se justifie pas. Elle serait, selon Christophe Mbayo Kalala cité par cette agence de presse, l'œuvre du comportement de certains distributeurs véreux. Il est anormal, a-t-il noté, de constater qu'une carte de 50 unités qui se vendait il y a peu à 500 francs congolais (FC) se vend actuellement à 600 FC et celle de 100 unités, de 1 000 FC à 1 200 FC. À la cité, comme cela est également soutenu par quelques revendeurs approchés par l'ACP, cette augmentation serait due par la parité sur le marché parallèle entre le dollar américain et le FC. Les grossistes, eux, soutiennent, par contre, que le prix des cartes prépayées n'a pas connu de changement et la marge bénéficiaire est toujours la même chez les revendeurs parce qu'ils achètent ces unités en dollar américain. « Bien que l'on achète ces cartes en dollar, si l'on continuait à les vendre à leurs anciens prix, notre marge bénéficiaire sera annihilée par la hausse de cette monnaie américaine dans le marché de change. Donc, on est obligé d'effectuer une augmentation en vue d'assurer le bénéfice », a soutenu un revendeur.

L.D.

## SANTÉ

## La population invitée à dormir sous la moustiquaire imprégnée

L'humanité a célébré le 25 avril la journée mondiale de lutte contre le paludisme sur le thème « En finir pour de bon avec le paludisme ».

En commémoration de cette journée qui appelle la communauté tant nationale qu'internationale à la conjugaison d'efforts pour véritablement venir au bout de cette maladie, le ministre de la Santé publique, le Dr Félix Kabange Numbi a, lors de son adresse à la nation, invité spécialement les chefs de ménage à dormir et à faire dormir tous les membres de leurs familles, pendant toutes les nuits et durant toute l'année, sous la moustiquaire imprégnée d'insecticide à longue durée d'action.

Il a, par ailleurs, invité tout le monde à bien connaître les signes de la malaria et à se présenter au centre de santé ou au site des soins le plus proche pour recevoir un traitement approprié, conforme à la politique nationale de lutte antipaludique. Aux femmes enceintes, le Dr Félix Kabange Numbi leur fait savoir que les services de la consultation prénatale leur sont salutaires. Par conséquent, recommande-t-il, elles doivent les rechercher dès les premiers signes de grossesse, pour y recevoir les premiers conseils et les médicaments contre le paludisme en vue de se protéger et de protéger l'enfant qu'elles portent en elles. Le Dr Félix Kabange Numbi ajoute que nous devons tous assurer une participation active à toutes les interventions de lutte contre le paludisme et nous organiser au niveau familial et au niveau communautaire pour arriver à pérenniser la lutte en vue d'éliminer définitivement le paludisme de nos milieux. Le ministre de la Santé publique pense que pour vaincre la malaria, il faut une lutte multisectorielle. Cette lutte devra aussi être entretenue par tout un chacun. « C'est de cette façon que l'on peut espérer vivre l'ère ambitionnée par l'Alliance des chefs d'État contre la malaria dont le président de la RDC, Joseph Kabila Kabange fait bel et bien partie », poursuit-il.

Tout en espérant accomplir le thème de l'année, le ministre de la Santé publique pense que « nous devons tous lutter contre ce fléau, parce que le gouvernement doit pouvoir compter sur l'effort et la participation de chaque Congolais et de chaque Congolaise ». Car, explique-t-il, la lutte globale que la RDC gagnera contre le paludisme résultera de la somme des efforts de chacun d'entre nous. Pour cela, « il nous faut un engagement individuel, un engagement de chaque famille à mener cette lutte. » C'est cela tout le sens à donner au message que porte le thème national de cette année disant : « je m'engage : zéro cas de malaria dans mon ménage », je vous invite à l'adopter et à le pratiquer tous les jours.

Aline Nzuzi

## Distribution gratuite de plus de 18 millions de moustiquaires imprégnées

Dans le cadre de la lutte contre le paludisme, le ministère de la Santé publique à travers le Programme national de lutte contre le paludisme (PNLP) va distribuer gratuitement aux ménages congolais au cours de cette année dix-huit millions trois cent cinquante mille trois cent quatre-vingt-sept. Cela entre dans la droite ligne du thème de cette journée célébrée le 25 avril qui dit « en finir pour de bon avec le paludisme ».

Dormir sous la moustiquaire imprégnée et faire dormir toute la famille sous la moustiquaire est une stratégie efficace de prévention de cette maladie qui touche les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes. Selon le chargé de communication du programme national de lutte contre le paludisme, M. Mutombo douze millions cinq cent soixante-seize mille deux moustiquaires seront distribuées au cours d'une campagne de masse alors que cinq millions sept cent soixante-quatorze mille trois cent quatre-vingt-cinq moustiquaires seront distribués en routine aux femmes enceintes et aux enfants de moins de 5 ans dans les hôpitaux et centres de santé de Kinshasa et du Katanga dans son ancienne configuration d'avant le démembrement.

Le paludisme ou la malaria figure parmi les principales causes de décès en RDC. Selon les données du PLNP, en 2015, onze millions trois cent mille cas de paludisme ont été notifiés en RDC avec trente-neuf mille cinquante-quatre décès alors que vingt-quatre millions moustiquaires ont été distribuées gratuitement. En 2014, neuf millions et demi cas ont été notifiés avec vingt-cinq mille cinq cent deux décès et onze millions neuf cent mille moustiquaires ont été distribuées.

Pour la prise en charge du paludisme, le PNLP recommande un diagnostic clinique avec confirmation biologique de la maladie. En cas de paludisme simple, il est recommandé de prendre deux médicaments sous forme de combinaison thérapeutique : artésunate+amodiaquine et artémether lumefantrine. Pour le paludisme grave, il est recommandé de prendre la quinine.

A.Nz.



## OMS

## Démarrage du processus d'élection du nouveau directeur général

L'actuel directeur général de l'OMS, le Dr Margaret Chan, arrivera le 30 juin au terme de son second mandat à la tête de cette institution onusienne. Le Dr Margaret Chan a été élue en 2006 puis réélue pour un second mandat.

Le processus d'élection d'un nouveau directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) est lancé. Selon un communiqué de l'OMS, les États membres peuvent désigner des candidats à la direction de l'organisme mondial chargé de la santé publique, première étape d'un processus rigoureux qui aboutira au vote final à l'Assemblée mondiale de la santé en mai 2017, le nouveau directeur général prendra ses fonctions le 1er juillet 2017.

À en croire le communiqué de

l'OMS, le processus d'élection d'un nouveau directeur général prend plus d'un an et suit un certain nombre d'étapes. La première étape qui ira jusqu'au 22 septembre permettra aux États membres de soumettre des propositions de candidature au poste de directeur général, après quoi les noms des candidats et les auteurs des propositions seront rendus publics. En octobre, les États membres et les candidats auront la possibilité d'échanger dans le cadre d'un forum électronique protégé par un mot de passe hébergé sur le site Web de l'OMS; en novembre, pendant une période pouvant aller jusqu'à trois jours, aura lieu le forum des candidats, au cours duquel les candidats présenteront leur vision aux États membres

de l'OMS et répondront également à des questions au sujet de leur candidature ; en janvier 2017, le Conseil exécutif de l'OMS utilisera un nouveau système de vote électronique pour établir une liste restreinte de cinq candidats au maximum. Les membres du Conseil exécutif interrogeront ensuite les candidats et désigneront trois d'entre eux dont les noms seront soumis à l'Assemblée mondiale de la Santé. En mai, à l'Assemblée mondiale de la santé, les États membres éliront un nouveau directeur général, qui prendra ses fonctions le 1er juillet 2017. Le directeur général est le plus haut fonctionnaire technique et administratif de l'Organisation et il dirige la politique d'action sanitaire internationale de celle-ci.

A.Nz.

## UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN

## Le Congolais Madimba Kadima-Nzuzi sacré docteur en sciences juridiques

La thèse défendue, le 22 avril, à Louvain-la-Neuve en Belgique était intitulée « Accords commerciaux régionaux et système multilatéral de l'OMC : antinomie ou discrimination positive ? Cas de l'UEMOA ».

Les interrogations posées dans la thèse, affirme son auteur, ont pour objectif de montrer qu'une meilleure inclusion des pays en développement dans le commerce international passe par des changements aussi bien dans l'architecture

institutionnelle de l'UEMOA en particulier; et celle des accords commerciaux régionaux des pays en développement en général, doit s'articuler autour de principes clairs, d'une répartition des compétences sans équivoque



Le jury décernant le grade de docteur en sciences juridiques à l'impétrant

des accords commerciaux régionaux de ces pays que dans les règles multilatérales relatives au régionalisme. Pour ce faire, explique-t-il, l'étude comporte deux parties : d'une part, l'analyse institutionnelle de l'UEMOA et, d'autre part, l'examen des relations entre le multilatéralisme et le régionalisme dans les pays en voie de développement. « De nos différentes analyses, il ressort que l'architecture ins-

titutionnelle de l'UEMOA en particulier; et celle des accords commerciaux régionaux des pays en développement en général, doit s'articuler autour de principes clairs, d'une répartition des compétences sans équivoque

entre l'organisation internationale et les États membres, et d'instruments juridiques bien définis », indique Madimba Kadima-Nzuzi. En outre, poursuit-il, pour une insertion réussie des pays en développement et de leurs intégrations régionales économiques, une nécessaire re-fonte de l'article XXIV du Gatt (General Agreement on Tariffs and Trade ou Accord général sur les tarifs douaniers et le

commerce) et du Traitement spécial et différencié s'avère nécessaire. « Cette réforme majeure passerait par un questionnement du statut de pays développement (de l'auto-élection à la catégorisation par critère) afin d'intégrer des réalités comme celles des pays émergents et permettre une meilleure articulation du régionalisme afro-européen », déclare l'auteur. Ce dernier a rappelé qu'en 2015, l'UEMOA enregistrait un taux de croissance de 6,5% malgré des progrès lents. Néanmoins, la zone a mis en place des instruments comme le Tarif extérieur commun (TEC) et a instauré un contrôle démocratique de l'Union via le Parlement. Pour le docteur en sciences juridiques, le nouveau multilatéralisme devra constater le changement des relations commerciales mondiales. Cela impliquera une rénovation de ses règles et notamment l'archaïsme de l'article XXIV du Gatt en l'espèce. « Il devra mettre en place des solutions de développement qui tiennent compte des pays émergents aussi bien que des pays en développement », conclut-il.

Patrick Ndongidi

## MUSIQUE

## Hommage international à Papa Wemba

Alors que la nouvelle de la mort tragique de notre icône, une légende à l'échelle continentale, défraie la chronique depuis un peu plus de vingt-quatre heures dans le monde, France 24 n'a pas voulu être en reste en lui consacrant l'intégralité de son magazine culturel « À l'Affiche » dont la rediffusion est programmée le 30 avril à 9h45.

On peut aisément se rendre compte de la notoriété du « Maître d'école » depuis les heures qui ont suivi son départ pour l'au-delà. Ça n'arrête pas depuis. Non seulement la mort tragique de Papa Wemba a fait la une des journaux mais encore les hommages multi-formes se multiplient. À l'heure où des émissions spéciales sont dédiées à la mémoire de l'illustre disparu de par le monde, France 24 a fait fort avec la sienne. Ceux qui ont eu l'avantage de tomber sur la chaîne française aujourd'hui à 12h15 ont apprécié les interventions des quatre hôtes d'Amobé Mévégué.

En près de quinze minutes, le passage en revue en images de la carrière du Roi de la rumba congolaise, comme plusieurs l'appellent depuis, a éclairé les esprits sur cette légende de la musique africaine. Le tableau ainsi brossé accompagné des témoignages en plateau de Rouf Mbutaganga, Nicole Sarr, François Bensignor et Olivier Tshimanga se voulait tout simplement à la hauteur du personnage, de ce qu'il incarnait pour la RDC et l'Afrique. D'entrée de jeu, Rouf Mbuta-

ganga l'a tenu pour ainsi dire « un monument, icône de la musique congolaise et africaine ». Le secrétaire général de Congo Seben (association d'artistes congolais), bien placé pour souligner l'importance de l'artiste, n'a pu dès lors s'empêcher de dire : « Quel gâchis, quelle perte ! ». Comme quoi, Kinshasa n'est pas la seule à considérer les choses de la sorte. Ponctué par les images du concert fatal, l'émission en a ému plus d'un.

Pour l'émission qui est à revoir absolument ce week-end, heureusement que la rediffusion c'est pour ce samedi, Amobé ne pouvait pas mieux choisir ses invités. En effet, loin d'être hasardeux, le choix de Nicole Sarr est bien significatif mais peut-être un peu plus que les suivants et pour une simple et bonne raison. La journaliste a réalisé « la première interview de Papa Wemba en 1966, mais aussi la toute dernière juste avant son ultime concert au Femua », y apprend-on. De prime abord, elle revient sur leur rencontre au Festival mondial des arts nègres du temps de Léopold Senghor. Papa

Wemba y accompagnait Tabu Ley. L'on était encore loin de la star pleurée à ce jour. Et l'extrait de son ultime interview où il s'est quasiment mis à nu. Une sorte de testament.

Quant à François Bensignor, son documentaire « Papa Wemba, Fula Ngenge » met les projecteurs sur un épisode, qui n'est pas des moindres de sa vie. Papa Wemba fête ses 50 ans d'âge et ses 30 ans de carrière. Cela se passe à Kinshasa en août 1999 et le « pape de la sape » est intronisé chef coutumier des Anamongo. La sape, c'est l'un des concepts qui frappe le journaliste auteur du film et il l'évoque dans son propos on ne peut plus admiratif comme on l'entend.

Olivier Tshimanga, le virtuose de la guitare dont Papa Wemba a bien apprécié les services et qu'il aimait à traiter en fils, s'est montré encore plus touché. Au bord des larmes, effondré, il l'est, le dit et le prouve quand il ne parvient pas à s'exprimer. Encouragé par « son papa » à s'affirmer comme auteur-compositeur et interprète, il est tenu à ce jour pour l'un des plus brillants artistes congolais de la génération actuelle. Pour Olivier Tshimanga, Papa Wemba n'aurait pas dû faire le déplacement d'Abidjan. Du reste, dès le début du concert, il sent comme un présage...

Nioni Masela

## La dépouille de Papa Wemba arrive à Kinshasa le 28 avril

Des funérailles de deux jours sont prévues au stade Père-Raphaël-de-la-Kethule.

C'est le jeudi que la dépouille mortelle de l'artiste musicien Jules Shungu Wembadio arrive à Kinshasa. Les populations éplorées de deux rives du fleuve Congo attendent rendre, à l'instar de tous mélomanes de la communauté universelle, un hommage appuyé à l'artiste. Un programme est déjà établi au niveau de l'Hôtel de ville de Kinshasa qui chapeaute le comité d'organisation des obsèques du disparu. Il en ressort que, dès son arrivée, la dépouille sera gardée provisoirement à la morgue de l'Hôpital du Cinquantenaire avant les grandes funérailles de deux jours programmées au stade Tata-Raphael-de-la-Kethule situé dans la commune de Kalamu. Le choix de ce site, à en croire une source propre du comité, tient entre autres à l'attachement que vouait l'artiste à son fief de Molokaï qui fait partie de cette municipalité. Pour les habitants du quartier chaud de Matonge, le fait d'avoir choisi le stade Tata-Raphael pour abriter les obsèques est très symbolique car c'est là que Papa Wemba a écrit les premières pages de son épopée musicale. Pendant deux jours durant, les fans et autres mélomanes vont défiler devant la dépouille de l'illustre disparu. Des dispositions sont prises, à en croire le gouverneur de la ville, pour qu'il n'y ait aucun débordement lors de ces obsèques. Le dernier acte de ces funérailles sera dit à la nécropole «Entre terre et Ciel », dans la commune de la N'sele où sera inhumé l'artiste. D'après l'Agence congolaise de presse citant le gouverneur André Kimbuta Yango, le chef de l'État, Joseph Kabila, aurait instruit le Premier ministre Matata Ponyo de libérer les moyens conséquents en vue des funérailles dignes de cette vedette de la chanson dont la renommée a traversé les frontières nationales. Rappelons que Papa Wemba est décédé le 24 avril à Abidjan à la suite d'un malaise survenu brusquement lors d'un spectacle livré dans le cadre du Festival des musiques urbaines où il a été l'un des principaux invités.

Alain Diasso

## DIVISION 1/PLAY-OFF

## Sanga Balende et Mazembe se tiennent en respect à Mbuji-Mayi

Il n'y a pas eu de victoire, le 24 avril, au stade Tshikisha de Mbuji-Mayi entre le club local de Sa Majesté Sanga Balende et le TP Mazembe de Lubumbashi.

Un but partout, c'est le score de cette rencontre très disputée comptant pour la 7<sup>e</sup> journée de Play-Off du championnat national de football entre les deux clubs qui ambitionnent tous de remporter le sacre national. Mazembe a ouvert la marque par l'Ivoirien Christian Koffi Kouamé à la 26<sup>e</sup> minute après avoir dribblé les défenseurs des Anges et des Saints. Sanga Balende a égalisé à la 80<sup>e</sup> minute par Nao Pedro (qui a pris la place d'Idrissou blessé alors que ce dernier avait remplacé Lubaki) d'une volée de trente mètres. L'entraîneur Hubert Velud de Mazembe a titularisé le gardien de but Sylvain Gbohhouo, Joe Issama, Joël Kimwaki, Salif Coulibaly, Richard Kissi Boateng, Christian Koffi Kouamé, Nathan Sinkala, Roger Claver Assalé, Thomas Ulimwengu, Christian Luyindama et A. Traoré. Sur le banc des remplaçants, il y a eu Kidiaba, Kabaso, Bope, Singuluma, Asante, Kanda et Jonas Sakuwaha. Le coach marocain Rashid Ghafflou de Sanga Balende a, pour sa part, fait confiance au portier Ngeleka et dans le champ Kanku, Mukuna, Bakodila, Mulumba, Oloko, Lubaki, Kabamba, Kayembe, Bukasa et Musema. D'autres ont débuté sur le banc des remplaçants, notamment Kudidisa, Tshitenge, Disosa, Nao Pedro, Mbaka, Idrissou et Tshibangu.

Avec ce match nul, Sanga Balende évite de justesse une deuxième défaite de suite après la désillusion de Goma face à Dauphin Noir; les Anges et Saints totalisent désormais treize points en six matchs livrés. Mazembe compte dix points en quatre matchs disputés, ainsi que l'AS V.Club. La lutte pour le sacre s'annonce âpre entre les trois clubs Mazembe, V.Club et Sanga Balende alors que la Ligue nationale de football (Linafoot) annonce déjà la phase retour de cette compétition nationale à partir de 7 mai, alors que la manche aller n'est pas encore finie. Dans un communiqué publié le 24 avril à Kinshasa, l'instance organisatrice de la Division 1 « demande aux clubs de prendre impérativement, à temps, des dispositions utiles pour les réservations à faire lors de chaque déplacement ». La Linafoot a également indiqué le match de la 4<sup>e</sup> journée de Play-Off qui devait opposer OC Muungano à Mazembe a été renvoyé au 11 mai pour des raisons d'ordre organisationnel; et le match entre V.Club et Muungano qui devrait se jouer le 24 avril est reporté au 4 mai 2016.

Martin Engimo

## COMMUNIQUÉ



À l'attention de tous les mélomanes et Fans du regretté Papa Wemba décédé le 24 avril à Abidjan en Côte d'Ivoire. La veillée mortuaire se tient à la préfecture de Brazzaville. Le programme des obsèques vous sera annoncé ultérieurement.

SNDE

## Fin des travaux sur les avenues Sounda et Raymond Paillet

Débutés il y a quatre jours, les travaux de réparation de la conduite d'eau de la Société nationale de distribution d'eau (SNDE), située vers le marché Mayaka à Mvou-Mvou, se sont achevés le 25 avril selon Richard Rolland Elenga, chef de service de distribution de la SNDE à Pointe-Noire.

La fuite d'eau a été constatée depuis le mois de mai 2015 sur une conduite d'eau souterraine située sous le pont du marché Mayaka dans le deuxième arrondissement Mvou-Mvou. Pendant les quatre jours de la durée des travaux, les habitants de certains quartiers de la ville ont été privés de la fourniture en eau potable, notamment NKouikou, Siafoumou, Loandjili, Raffinerie, Mvou-Mvou et Tchali. Interrogé sur le sujet, Richard Rolland Elenga, a expliqué que ces travaux ont coûté environ 10 millions de francs CFA à sa société. À cause du manque de

matériel approprié, la SNDE a été obligé de recourir aux services d'une autre société, à savoir la Société d'entretien de services industriels pour réparer cette conduite d'eau. L'orateur a aussi lancé un appel à l'ensemble des habitants de la ville océane de passer aux services techniques de la SNDE pour déclarer des éventuelles fuites d'eau qui pourront se faire constater dans d'autres quartiers de la ville. Avant des travaux, cette fuite occasionnait chaque jour la perte de dix mètres cubes d'eau à la SNDE.

Séverin Ibara



La conduite d'eau en réparation/Photo Adiac

MUNICIPALITÉ

## Les marchés domaniaux des arrondissements 1 et 3 fermés provisoirement

Le président du bureau exécutif du conseil départemental et municipal, député maire de la ville de Pointe-Noire, Roland Bouiti-Viaudo, a signé le 14 avril un arrêté portant fermeture provisoire des marchés domaniaux des arrondissements 1 Emery-Patrice-Lumumba et 3 Tié-Tié.



Une vue du grand marché/ Crédit photo «DR»

Il y a quelque temps, le gouvernement de la République a pris la décision de doter à la ville de Pointe-Noire deux marchés modernes dignes de ce nom, le marché central dans le premier arrondissement et le marché Tié-Tié centre dans le troisième arrondissement. En attendant la fin des travaux afin de permettre aux entrepreneurs de démarrer leurs travaux de construction, les vendeurs desdits marchés ont été déplacés dans deux sites provisoires choisis pour la circonstance par les services municipaux.

Malheureusement, certains vendeurs ont du mal à quitter ces lieux, ils lorgnent encore ces anciens espaces, d'ailleurs ils y reviennent à tout moment pour écouler leurs marchandises. Ce retour injustifié réduit la cadence de fréquentation des acheteurs dans les sites provisoires. Pire encore, après chaque vente, ces marchands laissent des tas d'immondices qui deviennent après des vraies décharges sauvages. Voilà pourquoi, en sa qualité de maire de la ville, Roland Bouiti-Viaudo a signé un arrêté portant fermeture provisoire des marchés domaniaux des arrondissements 1 et 3 pour mettre fin à cette situation.

Le présent arrêté qui a pris effet à compter de sa signature stipule que les marchés domaniaux de l'arrondissement numéro 1 et 3 sont fermés provisoirement pendant toute la période de l'exécution des travaux de construction des nouveaux marchés. Les vendeurs de l'ancien marché domaniaux du premier arrondissement sont provisoirement installés sur le site de la foire dans la zone dite industrielle et sur le site qui abrite le stade municipal Marcel-Tchionvo, dans le quartier OCH, pour les vivres frais.

Hugues Prosper Mabonzo

ÉLIMINATION DE V CLUB MOKANDA EN COUPE DE LA CAF

## Le staff technique accuse la longue distance du trajet

Le trajet effectué par V Club Mokanda de Pointe-Noire pour se rendre à la province de Lunda Nord en Angola voisin serait l'une des causes principales de la deuxième défaite du club congolais en huitième de finale de la Coupe de la CAF contre Sagrada Esperança. V Club a été éliminé après cette deuxième confrontation, 0-2, contre le club angolais. L'équipe ponténégrine est rentrée au bercail le 22 avril.

Après sa défaite en match aller en huitième de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football face Sagrada Esperança, 1-2, à Pointe-Noire, V Club Mokanda, très confiant de rendre la monnaie de la pièce en match retour, quittait la capitale économique le 16 avril dans l'idéal d'arriver à temps afin de permettre aux joueurs de s'acclimater mais, par manque de vol direct entre le Congo et l'Angola voisin, le club congolais a fait deux jours de voyage avant d'arriver à Lunda Nord le 18 avril, donc la veille du match. « Nous déplorons que le trajet parcouru pour rallier Lunda Nord ait été très long. Durant les deux jours, on ne faisait que changer des avions. Nous sommes partis de Pointe-Noire samedi 16 avril. Pour arriver à Addis-Abeba en Éthiopie le dimanche, il fallait prendre un autre avion pour Luanda avant de prendre un autocar (deux heures du temps) pour arriver dans la ville où il fallait faire le match. Nous avons eu deux jours sans faire des entraînements intenses, on a essayé de tâter le terrain la veille du match », a condamné l'entraîneur principal de V Club, Alain Kayi, qui a poursuivi que l'échec est

parti de là. « On a bien abordé le match avec des garçons très déterminés et hyper motivés. Malheureusement, nous avons craqué en deuxième mi-temps parce qu'ils étaient épuisés. Le trajet de ce voyage nous a rendu la vie difficile, je pense que les autorités sportives devraient voir ce cas, parce que si on avait pris un vol direct, on devrait être en

trer aussi pour la Coupe du Congo si nous voulons repartir en compétition africaine la saison prochaine. Cette compétition est maintenant notre objectif principal », a martelé Alain Kayi.

Cependant, lanterne rouge du championnat national, avec cinq matches remis, V Club peu jouer sa carte pour pouvoir quitter la zone de relégation. « Il faudrait que nous quittions la zone rouge. Nous avons été préoccupés par ces deux compétitions, maintenant que nous nous sommes débarqués de la Coupe de la



Alain Kayi (DR)

meilleure forme pour aborder le match », a-t-il ajouté. Malgré cette élimination, le groupe ne se décourage mais se tourne maintenant vers le championnat. « Nos ambitions actuelles, c'est le championnat. Nous allons nous concen-

CAF, ce qui reste pour nous c'est de nous concentrer pour les cinq matches à jouer de la phase aller et je pense qu'à la phase retour V Club va améliorer son classement », a assuré l'entraîneur principal.

Charlem Léa Legnoki

## DÉCOUVERTE

## Des stagiaires de l'Académie militaire Marien Ngouabi au Musée galerie du Bassin du Congo

Le mardi 26 avril, 25 officiers stagiaires de l'Académie militaire Marien-Ngouabi ont effectué une visite guidée de la galerie du Bassin du Congo, un endroit emblématique d'une reconversion réussie du patrimoine de qualité des pays de l'Afrique centrale.



Un photo de famille prise dans la galerie

Cette visite entre dans le cadre d'un projet pédagogique qui a pour objectif de mieux connaître les institutions du pays. La Galerie du Bassin du Congo est l'espace où sont exposées les œuvres d'art de plusieurs artistes de la sous-région, notamment les tableaux de peinture, les structures modernes ainsi que le patrimoine culturel. Avec le guide, les visiteurs ont parcouru tout le hall pour découvrir toutes les richesses contenues dans cet espace. A l'issue de cette visite, le chef de la délégation, le directeur adjoint du cours de perfectionnement des officiers subalternes, le commandant Yembe Pomayo, s'est exprimé en ces termes : « Je pourrais dire que ça ne va pas s'arrêter maintenant. Le 25e cours est le premier stage à venir visiter la galerie, mais j'espère qu'il y aura des stages ; on n'hésitera pas d'amener les stagiaires ici pour visiter et découvrir ».

Signalons que le programme du cours de perfectionnement des officiers subalternes prévoit, outre les enseignements militaires, des activités liées à la connaissance de l'environnement géographique, économique et culturel du Congo.

Guillaume Ondzé

## CHAMPIONNAT NATIONAL LIGUE 2

## Ajax de Ouenzé freiné par Yaba sport

En match remis de la première journée disputé, le 25 avril au stade Alphonse-Massamba-Débat, Ajax de Ouenzé et Yaba sport n'ont pas pu se départager.

Les deux équipes ont fait jeu égal d'un but partout. Un score qui ne satisfait pas les deux formations. Ajax de Ouenzé avait besoin d'une victoire pour égaler les performances de BNG, Coddipa et le Tout Puissant Mystère, les seuls à avoir alignés deux victoires en autant de sorties.

Vainqueur de l'AS Beto 3-0, Ajax de Ouenzé a laissé deux précieux points face à Yaba sport qui a concédé son deuxième match nul d'un but partout, après celui contre l'AS Ntsiamba, comptant pour la deuxième journée de la compétition. Ce nul freinant son élan, a bien au contraire profité à BNG, Coddipa et Mystère, les seules formations ayant enchaîné les victoires qui leur ont permis de rester les maîtres du championnat Ligue 2.

BNG s'est contenté d'une courte victoire d'un but à zéro devant les Lions de Talas dont le compteur reste bloqué à zéro. Coddipa a dominé à Owando le CS Oyonnax sur un score de 2-1 et Tout Puissant Mystère a battu Red star sur un score d'un but à zéro. La Jeunesse sportive d'Ollombo a eu raison d'Aigles sport 2-1. Elle dispute la 4e place avec Ajax de Ouenzé en ayant le même nombre de points (4). Le Centre d'Etudes et sport La Djiri

s'est relancé en l'emportant sur le terrain de Cara de Djambala 3-1. L'AS Otoho a surpris le Réal Impact à Brazzaville 2-1.

La troisième journée de la compétition a débuté ce



Ajax de Ouenzé n'a pas pu tirer son épingle de jeu (Photo Adiac)

mardi pour s'achever le week-end. Entre-temps, le calendrier de la 4e a été modifié. Le Mercredi 4 mai, l'AS Béto accueille Aigles sport puis en deuxième explication, AS Ntsiamba sera aux prises à BNG. Le vendredi 6 mai, le TP Mystère affronte le Réal Impact avant Ajax de Ouenzé-Red star. Le samedi 7 mai, toujours au stade Alphonse-Massamba-Débat, le CESD joue contre Etoile de Talas à 14 heures puis à 16 heures Coddipa reçoit la JS Ollombo. Le dimanche 8 mai à Djambala, Cara de la localité s'expliquera avec AS Otoho et à Owando, le CS Oyonnax accueille Yaba sport.

James Golden Eloué

## CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE LIGUE 1

## Diabes noirs voit clair devant l'AS Cheminots

Les Diablotins ont infligé une défaite de 3-0 aux Cheminots lors du match remis de la 9ème journée au stade Alphonse-Massamba-Débat. Les jaune-et-noir totalisent ainsi 38 points et pointent à la 4ème place en cette mi-saison.

« (...) C'est une victoire qui nous fait du bien. Nous avons terminé la phase aller du championnat sur une bonne note », a déclaré l'entraîneur diabolin, Eloi Mankou, d'un air satisfait. La victoire de son équipe, sur le terrain, s'est en effet dessinée d'entrée de jeu sans la moindre difficulté. Deux minutes après le coup d'envoi, Diabes noirs menait déjà 1-0 grâce à une frappe de Bermajin Kangou, imparable pour Valdy Kouka, le portier de l'AS Cheminots. Le club de Pointe-Noire a tenté de sortir la tête de l'eau sans succès. Le score est resté inchangé jusqu'à la pause.

La situation des Cheminots s'est compliquée en deuxième mi-temps. A la 46ème minute, soit une minute après la reprise de la seconde partie, Diabes noirs a inscrit son deuxième but. La balle qui a trainé dans la surface de réparation n'a eu pour preneur que le milieu offensif diabolin, Amour Lousoukou, qui n'a pas fait cadeau au gardien de l'AS Cheminots. 2 à 0 donc. L'addition s'est alourdie sur le marquoir quand Mvété Luyeye a porté le score à 3-0 à la 78ème minute. Diabes noirs s'est dès lors mis à l'abri, le cours du match ne pouvait plus changer d'autant que l'équipe adverse a baissé le pied permettant ainsi aux diabolins de se montrer dominateurs. Pour l'entraîneur

neur de l'AS Cheminots, Pierre Mouzita, son équipe était pénalisée du fait que deux de ces joueurs clés ne pouvaient pas être alignés. « L'absence de ces joueurs nous a déboussolés », a-t-il dit. Selon lui, ces joueurs ont écopé des sanctions. Seulement, c'est sur place à Brazzaville que l'équipe a reçu l'avis d'homologation portant ces sanctions. « Nous demandons à la Fédération congolaise de Football de nous faire parvenir les homologations à temps pour que nous sachions bien avant à quoi s'en tenir », a indiqué Pierre Mouzita qui du reste n'a pas manqué de saluer la victoire de Diabes noirs. Il a par ailleurs promis que lors de la phase retour du championnat national, son équipe saura tirer l'épingle du jeu. Dans l'autre rencontre à Pointe-Noire, V. Club a pris le dessus sur La Mancha 1-0.

## Les autres rencontres

Le jeudi 28 avril au complexe sportif de Pointe-Noire, Nico-Nicoyé sera aux prises avec l'Association Sportive Ponténégrine (ASP). Le deuxième match du jour opposera V. Club à l'AC Léopards de Dolisie. À Sibiti, par ailleurs, Jeunes Fauves recevra La Mancha alors qu'au stade Alphonse-Massamba-Débat AS Kimbonguela (ASK) jouera contre Munisports. Le dimanche, 1er mai, ASK en découdra avec V. Club et Etoile du Congo recevra Jeunes Fauves. Le mercredi 4 mai, FC Kondzo va se mesurer à V. Club et le dimanche 8 mai, les V. clubiens seront face à l'Etoile du Congo.

Rominique Nerplat Makaya

## DÉCÈS DE PAPA WEMBA

## « le monde perd une étoile brillante », déclare la veuve Rapha Boundzéki

L'artiste musicienne Jacquito wa Mpoungou, veuve de feu Rapha Boundzéki s'est dite très touchée par la mort de l'icône de la musique congolaise, papa Wemba le roi de la sape, décédé le 24 avril 2016 à Abidjan en Côte-d'Ivoire.

De son vrai nom Marie Jacqueline Mazouka alias Jacquito Wa Mpoungou garde de bons souvenirs pour celui qui a fait bouger le monde. « Avant que mon mari et moi allions en studio pour un enregistrement, papa Wemba demandait toujours à ceux qui étaient sur place si mon mari est déjà là. Il nous réservait un accueil chaleureux. Il a aimé notre couple mais surtout mon mari. Lui et mon mari ont fait un duo sur la chanson le retour de la Sape. Quand mon mari montait sur scène il ne faisait que rire. Il demandait aux artistes qui étaient sur place si mon mari chantait ou s'il criait. On lui répondait qu'il chantait, c'était une ambiance qui régnait autour de nous ».

Parmi tant de souvenirs que Jacquito garde de papa Wemba il y a son séjour Parisien. « c'est grâce à lui que j'ai fait du playback à Paris. On a aussi fait des duos sur le même podium notamment au Vatican à Paris, à Saint Denis. Papa Wemba me respectait beaucoup. D'ailleurs c'est moi qui préparais la nourriture qu'on emmenait au studio lors de l'enregistrement de



L'artiste musicienne Jacquito Wa Mpoungou

sa chanson *Amina overdose*, a reconnu l'artiste. Ce qu'il disait est arrivé. « Je mourrais sur scène ». Quand il chante c'est comme s'il vole au ciel. La mort de papa Wemba est comme un cachet. « Mourir en plein travail que tu as aimé n'est pas donné à n'importe qui », a rappelé Jacquito Wa Mpoungou. Récemment les deux artistes se sont vus à Brazzaville le 8 mars 2016, à l'occasion de la journée de la femme, au cour de laquelle papa Wemba était invité pour participer au Festival de la sape féminine qu'a organisé Ahmed Yala. « Nous avions mangé ensemble, il m'avait demandé que j'aie le voir à Kinshasa, je lui ai répondu que je devais préparer ce voyage. La mort lui est arrivée, c'est vraiment triste qu'on perde une star de grande valeur » (des larmes aux yeux). Soucieuse de cette mort inopinée, Jacquito Wa Mpoungou

souhaite que les artistes vieillissent et marchent avec une canne à la main. Hélas, ils meurent si vite alors que les mélomanes ont toujours besoin d'eux. Ils nous laissent assoiffés. Bien que leurs œuvres existent mais, cela ne suffit pas, leur présence compte.

« On avait encore besoin de lui. Papa Wemba a fait bouger le monde, il a fait du canon dans la musique. Ce n'est plus demain que nous allons encore avoir une voix authentique comme celle de papa Wemba et de Rapha Boundzéki », a lancé Jacquito, avant d'ajouter, « que Dieu donne le courage à Amazon sa femme. Car, ce n'est pas facile de se séparer brutalement de son mari. Je l'ai vécu et j'en ai souffert. Mais avec la grâce de Dieu et les encouragements venant de partout j'y tiens ».

Selon le programme officiel, une délégation du Congo-Brazzaville assistera aux obsèques de l'illustre disparue dont la date n'est pas encore connue. Cette délégation sera composée des artistes, des sapeurs et autres personnalités. A Brazzaville, la veillée publique se tient derrière le stade Felix Eboué à poto poto, alors qu'une autre a lieu aux mess des officiers. Le ministre congolais de la Culture et des arts, Bienvenu Okiény ainsi que le directeur du Bureau des droits d'auteur ont tenu mardi une première réunion à ce sujet.

Rosalie Bindika